









La politique nationale de lutte contre la pauvreté

#### O6 INNOVER

Redon: des véhicules à disposition des plus précaires

#### 11 DÉBATTRE

Comment protéger les migrants environnementaux?

#### 14 COMPRENDRE

- 14 Enquête. Personnes sans papiers : pourquoi régulariser ?
- 22 L'entretien: « Il faut sortir de l'hypocrisie et faire en sorte que les étrangers qui travaillent puissent être régularisés. »
- 26 Ici et là-bas. Colombie : les migrants vénézuéliens régularisés
- 27 Des outils pour comprendre

#### 28 RENCONTRER

William Acker. Défenseur des « gens du voyage »

#### 31 EXPLORER

Dans l'enfer des passoires thermiques

#### **38 POINT DE VUE**

Stéphanie Lacombe. « Avec tout son respect »

#### 39 LE REGARD DE BESSE ET ÉRIC LA BLANCHE

Et paf, le chômeur



Supplément au trimestriel Messages du Secours Catholique-Caritas France: 106. rue du Bac - 75341 Paris CEDEX 07 Tél.: 01 45 49 73 00 • Fax: 01 45 49 94 50

Présidente et directrice de la publication: Véronique Devise

Directrice de la communication:

Agnès Dutour

Rédacteurs en chef: Emmanuel Maistre (7576)

Clarisse Briot (7339)

Rédacteur en chef adjoint :

Jacques Duffaut (7385)

#### Rédacteurs:

Aurore Chaillou Benjamin Sèze (5239) Cécile Leclerc-Laurent (7534)

Rédacteur-graphiste:

Guillaume Seyral (7414)

Rédactrice photo:

Elodie Perriot (7583)

#### Correction:

Le champ rond

Imprimerie: Imaye Graphic @ Messages du Secours Catholique - Caritas France, reproduction des textes, des photos et des dessins interdite, sauf accord de la rédaction. Le présent numéro a été tiré à 54 213 exemplaires.

Dépôt légal: n° 115 534

#### Numéro de commission paritaire:

1127 H 82430 / Édité par le Secours Catholique - Caritas France.

#### Photo de couverture:

Xavier Schwebel / SCCF







Ce produit est imprimé par une usine certifiée ISO 14001 dans le respect des règles environnementales.



## ÉDITORIAL

## RÉGULARISER LES PERSONNES SANS-PAPIERS: UNE MESURE RÉALISTE



VÉRONIQUE DEVISE PRÉSIDENTE NATIONALE DU SECOURS CATHOLIQUE ET LAURENT GIOVANNONI RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT ACCUEIL ET DROITS DES ÉTRANGERS DU SECOURS CATHOLIQUE

66

LES PERSONNES SANS
PAPIERS NE DEMANDENT
QU'UNE CHOSE:
AVOIR UN STATUT POUR
VIVRE COMME TOUT
UN CHACUN
ET CONTRIBUER À LA VIE
DU PAYS.



l'est de bon ton d'opposer en matière d'immigration les « bons sentiments » des associations humanitaires et le « réalisme » des responsables politiques. Sur le sujet de la régularisation des personnes étrangères présentes sur le territoire, nous affirmons clairement que les réalistes sont toutes celles et ceux qui demandent, comme nous le faisons, que de larges mesures de régularisation soient adoptées! En effet, quelque 400 000 à 500 000 personnes vivent parmi nous sans droit au séjour et au travail, sans possibilité de vivre dignement, depuis plusieurs années. La plupart travaillent, et/ou élèvent des enfants nés ou scolarisés en France, ont développé des liens et une vie sociale dans nos guartiers. Elles ne demandent gu'une chose : avoir un statut pour vivre comme tout un chacun et contribuer à la vie du pays. Le discours maintes fois entendu selon lequel ces personnes « ont vocation » à être reconduites à la frontière est trompeur, pour ne pas dire mensonger. Pour de multiples raisons et notamment la présence d'enfants en France ou de danger dans leur pays d'origine, pour la plupart d'entre elles, la reconduite n'est pas possible, quelle que soit l'appréciation que chacun porte sur la politique d'immigration et d'asile. Alors qui a intérêt à laisser toutes ces personnes et ces familles au ban de la société, en leur interdisant la possibilité de sortir de la précarité, en les condamnant à la pauvreté? Personne.

Oui, il est dans l'intérêt général de régler le maximum de situations : il s'agit d'humanité d'abord, de respect de la dignité des personnes, mais aussi d'équilibre et de cohésion sociale, d'intérêts bien compris également pour notre économie qui a besoin de leur travail et de leurs compétences, de leur dynamisme, de leurs projets. Le dossier de ce numéro de Résolutions consacré à ces personnes le démontre. Le projet de loi Asile et immigration qui sera bientôt débattu au Parlement ouvre la voie en proposant la création d'un titre de séjour « métiers en tension » pour des étrangers présents sur le territoire. C'est un pas dans la bonne direction que propose le gouvernement! Un pas qui en appelle d'autres: nous espérons et appelons la représentation nationale à élargir les voies de régularisation à bien d'autres catégories de personnes – femmes, familles, personnes pouvant travailler quel que soit le secteur d'activité, etc. Il y va de l'intérêt général, comme de la dignité de chacune et chacun, donc du bien commun de notre société. Mesdames et messieurs les parlementaires, soyez réalistes et pragmatiques : régularisez!

## NOS (+) NOS (-)

## LA POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Quel est le bilan de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (2018-2022), adoptée lors du premier quinquennat du président Emmanuel Macron? Alors qu'un nouveau Pacte des solidarités est en cours d'élaboration, décryptage de la politique gouvernementale mise en œuvre jusque-là pour éradiquer la pauvreté.

#### PAR CÉCILE LECLERC-LAURENT

Force est de constater que malgré la crise du coronavirus, le taux de pauvreté est resté stable grâce aux mesures compensatoires mises en œuvre.

Mais dans les faits, le Secours Catholique observe un appauvrissement des plus pauvres dont le reste à vivre se détériore, en raison de l'inflation, mais aussi de l'adoption de réformes qui risquent de plonger les gens dans l'extrême pauvreté (la réforme de l'assurance chômage, la baisse des APL, le décrochage du RSA par rapport au SMIC, et à venir la proposition deloi sur l'occupation illicite des logements).

La revalorisation de la prime d'activité, suite au mouvement des Gilets jaunes, a permis de limiter le phénomène des travailleurs pauvres. De même, la mise en œuvre de la complémentaire santé solidaire a simplifié et accru la couverture santé pour les personnes en situation de précarité.

#### **REPÈRES**



de personnes sont en situation de pauvreté monétaire en 2020, c'est-àdire vivant avec 60 % du niveau de vie médian, soit avec moins de 1 132 euros par mois pour une personne seule.



Source: Ressources et conditions de vie, Insee, 2022

La promesse du RUA (revenu universel d'activité) n'a pas abouti. Elle devait permettre de lutter contre le non-recours. Elle est cependant reprise dans la "solidarité à la source" annoncée en ce début de second quinquennat.

La capacité d'hébergement d'urgence a augmenté lors de la crise du coronavirus et reste élevée. Le gouvernement prône par ailleurs la doctrine du « logement d'abord ».

Mais dans les faits, les moyens ne suffisent pas. La production de logement social a connu un niveau historiquement bas ces dernières années. Et le dispositif de l'hébergement d'urgence est saturé, faute de mécanismes de sortie, par l'accès au logement très social ou par l'accès à un titre de séjour ouvrant la possibilité de se loger.

On constate moins de sorties sèches de l'Aide sociale à l'enfance à 18 ans, et la Garantie jeunes pour les 18-25 ans a été étendue (puis transformée en Contrat d'engagement jeune).

Mais le Secours Catholique demande leur extension face à la pauvreté des jeunes, ainsi que le droit à un revenu minimum étendu aux 18-25 ans.

De manière générale, le discours public des responsables politiques reflète un regard négatif sur les personnes pauvres et les migrants. La lutte contre leur stigmatisation est plus nécessaire que jamais.



## NOTRE ALTERNATIVE

PAR JEAN MERCKAERT, DIRECTEUR ACTION ET PLAIDOYER FRANCE

## FAIRE DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ LE COEUR DE TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES

ux yeux du Secours Catholique, il faut que la politique du gouvernement passe d'une logique conjoncturelle (prime pour l'énergie ou le carburant) à une logique structurelle. Il faut faire de la lutte contre la pauvreté le cœur de toutes les politiques publiques. La France s'est d'ailleurs engagée envers l'ONU: elle doit éradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030. Concrètement, nous attendons du gouvernement une logique d'investissement social dans les personnes qui vivent la précarité. Cela passe par un droit à l'accompagnement et à l'emploi décent, dans une logique de confiance et de proximité, plutôt que de diminuer les droits des chômeurs. Cela passe aussi par un socle de re-

NOUS ATTENDONS UNE
LOGIQUE D'INVESTISSEMENT
SOCIAL DANS LES
PERSONNES EN PRÉCARITÉ.

"

venus décents garanti (sans risque de sanctions) dès 18 ans, pour que personne ne vive en dessous du seuil de grande pauvreté. Investir dans la société, c'est encore garantir à cha-

cun l'accès à un hébergement ou un logement décent, ce qui suppose de rendre le parc privé plus accessible et d'investir dans le logement très social. La transition écologique doit elle aussi être une opportunité de lutter contre la pauvreté, en finançant et en systématisant la rénovation thermique du logement des ménages modestes, en rendant accessibles les mobilités propres et le choix d'une alimentation saine et durable pour chacun. Enfin, la pauvreté touche une grande proportion des étrangers, pour lesquels il faut faciliter et élargir l'accès aux titres de séjour et au travail.

## **DROIT DE SUITE**

## COP27: UN PAS POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

a COP27 s'est achevée en novembre à Charm-el-Cheikh en Égypte. Le Secours Catholique et ses partenaires se réjouissent de l'adoption d'un fonds des pertes et dommages, un mécanisme de financement qui pourra aider les pays du Sud à faire face aux dommages causés par le changement climatique. « Les décideurs n'avaient d'autre choix que de tenir leur promesse d'autant que les négo-

ciations se sont déroulées en Afrique où les effets du changement climatique se font sentir, alors que nos émissions de gaz à effet de serre (GES) sont négligeables », analyse Lucy Esipila, chargée de plaidoyer à Caritas Africa, qui espère que ce fonds sera accessible aux ONG locales et nationales pour mieux toucher les communautés. Mais au-delà de ce pas vers la justice climatique, les associations proches

du Secours Catholique regrettent que les pays de la COP27 aient refusé d'inscrire la sortie des énergies fossiles dans le texte de l'accord. « Nous avions espéré plus d'ambitions sur la réduction des GES. Par ailleurs, nous aurions aimé un coup de projecteur sur les besoins de l'Afrique qui ne dispose que de ressources trop limitées pour une transition vers les énergies renouvelables », note Lucy Esipila. • C.L.-L.



PAR JACQUES DUFFAUT

Parce qu'un nombre toujours croissant de personnes en difficulté se plaignaient d'être isolées faute de moyens de locomotion ou de transports en commun adéquats, l'équipe du Secours Catholique de Redon (Ille-et-Vilaine) s'est alliée à l'équipe locale de la Croix-Rouge pour mettre à la disposition de ceux qui en ont le plus besoin une voiture ou un chauffeur.

n 2017, nous avons réalisé que la mobilité constituait le principal problème des gens que nous recevions, toujours plus nombreux à nous demander un microcrédit pour faire réparer un véhicule, acheter une voiture d'occasion ou passer le permis, explique Mireille Naudin, responsable de l'équipe du Secours Catholique de Redon. Comme la Croix-Rouge de Redon rencontrait ce

même problème, nous avons monté un partenariat pour y répondre. »

#### Citoyenneté assumée

L'agglomération de Redon, aux confins de l'Ille-et-Vilaine, couvre 31 communes pour environ 66 000 habitants. Mireille Naudin porte un regard aiguisé sur l'ampleur des difficultés rencontrées: « Ce territoire comprend de nombreuses poches de pauvreté. Une misère cachée accrue par le manque de mobilité. Le cas d'une mère et sa fille qui ne pouvaient plus se voir parce qu'aucune n'avait accès à un véhicule a suscité notre mobilisation sur cette problématique. »

En 2018, les deux associations font appel au volontariat de chauffeurs. Dix-huit personnes ont répondu. »»

Mindy, aide soignante, a pu emprunter un véhicule à RMP le temps de trouver une solution à son problème de mobilité.

## MODE D'EMPLOI



## REDON MOBILITÉS PARTAGÉES

## Pour quoi?

Parce que la possession d'un véhicule individuel coûte en moyenne 295 € par mois, ou que le coût moyen du permis de conduire s'élève à 1600 €, de nombreuses personnes se trouvent isolées, faute de moyens financiers.





Mettre à disposition des personnes en difficulté deux véhicules « propres » pour apporter des solutions aux problèmes de mobilité :

- soit en empruntant directement le véhicule pendant quelques heures ;
- soit en se faisant conduire par un chauffeur bénévole.



## **▶ QUI? COMBIEN?**

5 coordinateurs et 12 chauffeurs Tarif : 0,10 euro le kilomètre 316 personnes véhiculées en 2021



#### LES OBJECTIFS

Fournir une amplitude de mobilité aux **populations rurales** 

Aider ceux qui ont un travail ou qui en cherchent un à **se déplacer.** 

Permettre l'accès aux besoins de la vie courante (soins, courses, démarches administratives...) Rendre concret le **droit d'aller et venir** aux personnes isolées.



## LES LEVIERS D'ACTION

▶ Le Secours Catholique de Redon entretient d'excellentes relations avec la Croix-Rouge locale, le Centre communal d'action sociale (CCAS) et le lycée professionnel Marcel-Callo, ce qui a permis la mise en place de Redon Mobilités partagées et d'apporter une solution aux problèmes rencontrés sur le territoire.



### LES PARTENAIRES

- ▶ Secours Catholique-Caritas France
- ▶ Croix-Rouge
- Conseil départemental
- ▶ Lycée professionnel Marcel-Callo

## **INNOVER**

»» « Nous avons construit le projet avec eux, indique Dominique Papin, secrétaire général de la Croix-Rouge locale. Ensemble, nous avons décidé d'acquérir deux voitures, de mettre en place des coordinateurs pour tenir le planning et mettre en relation clients et chauffeurs. »

Sur d'autres territoires, il existe ce service de chauffeurs volontaires, « mais avec des véhicules thermiques normaux, précise Dominique Papin. À Redon, nous voulions être dans la transition écologique et privilégions les véhicules propres ». Le coût est supérieur mais s'inscrit dans un mouvement de citoyenneté assumé.

Le partenariat associatif intitulé Redon Mobilités partagées (RMP), une fois l'équipe de chauffeurs et de coordinateurs en place, s'est équipé d'un véhicule sans permis, entièrement électrique, qui se recharge sur une prise domestique normale, et payé près de 7 000 euros par le Secours Catholique. Ainsi que

d'une voiture automatique hybride, acquise par la Croix-Rouge pour 18 000 euros, dont 13 000 financés par le département d'Ille-et-Vilaine. La Croix-Rouge subvient aussi aux frais de fonctionnement estimés à 3 000 euros par an.

LA VOITURE À DISPOSITION A ÉTÉ LA SOLUTION TEMPORAIRE LA PLUS EFFICACE.

Le service a commencé courant 2021 avec 316 demandes de particuliers souhaitant disposer d'une des automobiles ou être véhiculés par un chauffeur. Une contribution de 0,10 centime d'euro au kilomètre est demandée à l'emprunteur. Un forfait de 5 euros pour 100 kilomètres inclus est également prévu pour un emprunt sur toute une jour-

née. Le prêt est valable pour un maximum de deux jours consécutifs, ou de 72 heures si l'emprunt se fait sur un week-end.

« Je me sers de ce service depuis le début, annonce Catherine, une habituée de l'accueil du Secours Catholique. J'habite seule, à Saint-Nicolas-de-Redon, à vingt minutes à pied. Ma retraite arrive le 10 du mois. Je réserve le véhicule pour le mercredi suivant, et Joël, un des chauffeurs. vient me chercher et m'emmène au supermarché. En une demi-heure j'achète tout ce qu'il me faut pour le mois. Il me ramène chez moi. Ce n'est pas loin mais mes courses sont lourdes. La voiture aura été mobilisée pendant une heure et ça m'aura coûté un euro. Ce service a changé ma vie. »

#### Équipe à l'écoute

Joël, 69 ans, un des 12 chauffeurs bénévoles de RMP, conduisait des cars avant de prendre sa retraite. « Cela ne me posait aucun problème pour conduire une petite voiture, ditil. Et puis j'aime parler avec ceux que je conduis, toutes ces personnes sont différentes. J'emmène certaines faire des courses, d'autres à la banque, à la pharmacie, à la poste, et même dans les hôpitaux de Rennes ou de Vannes. Les clients habituels sont contents du service rendu et nous rappellent parfois pour nous remercier. »

Mindy, trentenaire et aide-soignante à domicile, s'est récemment trouvée sans véhicule pour travailler. Elle a appelé RMP et a pu obtenir une voiture dès le lendemain. « En attendant d'obtenir un crédit pour acheter un véhicule, la voiture à disposition de RMP a été la solution temporaire la plus efficace. Cela m'a bien aidée pendant un mois. Et c'était plaisant grâce à une équipe à l'écoute, toujours prête à vous rendre service. » Service ra-

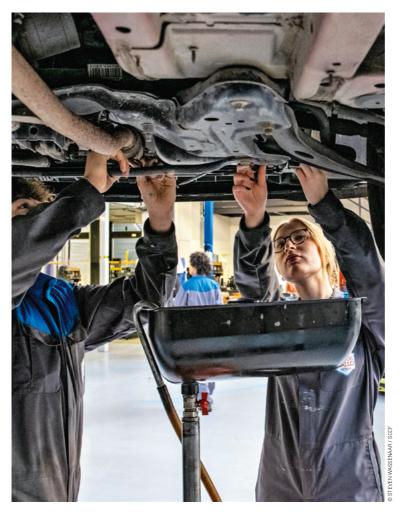


NADÈGE PÉRION, DIRECTRICE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE REDON

## UNE RÉPONSE ADAPTÉE

En analysant les besoins sociaux des habitants de Redon, il apparaît que le besoin de mobilité arrive en tête et touche tous les âges, principalement les jeunes et les personnes âgées. Pour y remédier, nous avons passé une convention avec les taxis redonnais, mais la convention ne s'applique qu'aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées, et est cantonnée au périmètre de l'agglomération. Redon Mobilités partagées en revanche est un service innovant et souple qui permet à toute personne en difficulté d'emprunter une automobile ou bien de se faire conduire par un chauffeur sans contrainte géographique. Ce service permet de dépasser les limites de l'agglomération et d'aller jusqu'à Rennes ou Vannes par exemple. Ce qui correspond à un besoin réel. Un vrai plus.

## INNOVER



pide pour les clients, souple pour les chauffeurs bénévoles qui peuvent choisir leurs créneaux d'intervention grâce à un groupe What'sApp géré par les coordinateurs. « Le premier chauffeur qui répond prend le service, explique Alain, autre chauffeur bénévole. Ainsi, tous les autres chauffeurs sont au courant. »

Lydie est un des cinq coordinateurs. Sa mission : « Prendre les appels des personnes qui demandent une locomotion. Nous nous assurons d'abord que ces personnes ont bien été orientées vers nous par une assistante sociale, une association caritative ou le CCAS. Ensuite, nous fixons l'horaire,

le lieu, l'objet du déplacement avec un chauffeur et nous rappelons le demandeur pour confirmer. »

RMP a dernièrement ajouté à son activité un partenariat avec le lycée privé Marcel-Callo. Ce lycée d'excellence qui forme à Redon un millier d'élèves aux métiers de l'industrie automobile et aéronautique a accueilli favorablement la demande du Secours Catholique et de la Croix-Rouge d'aider les plus nécessiteux à trouver des solutions à leurs problèmes de mobilité, soit en réparant leurs véhicules, soit en les aidant à trouver des véhicules d'occasion. Deux anciens profes-

seurs du lycée évaluent bénévolement les réparations à faire sur les véhicules en panne ainsi que la valeur des voitures d'occasion que les personnes accompagnées par RMP envisagent d'acheter.

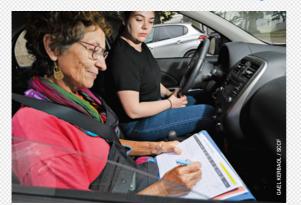
#### Main d'œuvre gratuite

« Au début de notre partenariat, explique Bertrand Ricaud, directeur des études du lycée professionnel, nous pensions que nous ferions de l'entretien courant. Nous nous sommes vite aperçus que nous étions surtout sollicités pour des pannes. Nous avons fait davantage de diagnostics que prévu, ce qui est intéressant pour notre quarantaine d'élèves en CAP et pour les 90 élèves qui sont en bac professionnel. Pour nos élèves, il est important de travailler sur des véhicules qui souffrent d'usure, ceux qu'ils connaîtront dans leur vie professionnelle. » Le coût de la réparation est de 10 euros pour les consommables (huile, liquide de refroidissement, nettoyant frein, etc.) en plus de l'achat des pièces nécessaires. La main-d'œuvre est gratuite.

« Ce service ouvre la voie à une culture de l'autopartage qui devrait se développer dans les prochaines années », estime Daphné Chamard-Teirlinck, responsable du département Mobilité inclusive et durable au Secours Catholique, qui rappelle qu'environ « 80 actions mises en place par l'association sont actuellement menées partout en France pour contrer le manque de mobilité ». Ces actions locales apportent des réponses appropriées aux besoins du terrain en prenant la forme de prêts ou locations de véhicules ou de vélos, d'aides financières, de garages solidaires, ou encore de plaidoyers locaux auprès des collectivités pour améliorer la desserte des transports en commun.

## INNOVER

#### ILS Y PENSENT AUSSI PAR CLARISSE BRIOT



#### SEINE-SAINT-DENIS

## LE PERMIS POUR L'AUTONOMIE

« Ne lâcher personne », telle est la raison d'être de l'auto-école sociale et solidaire départementale de l'association Rues et Cités, à Montreuil (93). Cette structure accompagne jusqu'au permis de conduire environ 200 apprenants par an, âgés de 17 à 60 ans, majoritairement sans diplômes et rencontrant des difficultés pour accéder au marché de l'emploi. « Des parcours sont mis en place, explique Véronique Renard, la responsable, avec des entretiens individuels et des ateliers complémentaires, par exemple sur la confiance en soi. » L'auto-école peut s'enorgueillir de détenir le meilleur taux de réussite au permis du département.

+ Plus d'infos sur: www.ruesetcites.fr

#### HÉRAULT

## LA MÉCANIQUE DE L'INSERTION

À Montpellier, l'atelier Mécam de l'association Passerelles-Insertion réunit plusieurs activités d'aide à la mobilité pour favoriser l'insertion. Garage solidaire, il réalise diagnostics, réparations et entretiens à tarifs préférentiels pour des automobilistes aux moyens financiers limités. Il met à disposition à prix modéré des véhicules (jusqu'à trois mois). Et il est aussi chantier d'insertion pour 20 à 35 salariés par an (dont des personnes en situation de migration) se formant aux métiers de la mécanique.

+ Plus d'infos sur: www.passerelles-chantiers.fr

#### TARN-ET-GARONNE

## L'AUTOSTOP REVISITÉ

La coopérative Rézo Pouce, implantée à Moissac (82), développe depuis 2015 une solution d'autostop au quotidien, solidaire et gratuite, via une communauté et une application mobile, « pour que chacun puisse bouger quand il veut, où il veut ». Depuis 2021, elle a fusionné avec la coopérative Mobicoop, spécialiste du covoiturage, afin de continuer à accompagner des collectivités territoriales dans la mise en place de services de mobilité partagée. Aujourd'hui, la grande coopérative ainsi formée compte 500 000 utilisateurs, dans 1 200 collectivités territoriales.

+ Plus d'infos sur: www.mobicoop.fr

#### RETOUR SUR...

## UNE DOUCHE ITINÉRANTE TOUJOURS AUSSI MOBILISÉE

n Avignon, le dispositif Mobil'Douche, soutenu par le Secours Catholique, poursuit sa route. Depuis 2016, ce camping-car aménagé offre un service de douche itinérant aux personnes sans-abri et mal logées, à raison de trois soirs par semaine. Chaque personne accueillie profite ainsi de trente minutes pour une douche chaude ou encore une coupe de cheveux proposée par deux béné-

voles coiffeurs. « *Tout être humain a droit à la dignité*, confie Jasmine Zeroug, représentante de l'association Mobil'Douche. *Quand je vois quelqu'un qui ressort propre, avec le sourire, je suis heureuse.* » En septembre 2022, la ville a attribué au véhicule trois lieux de stationnement autour des remparts d'Avignon. « *Nous ne faisons plus de maraudes intra-muros*, poursuit Jasmine. *Désormais, nous avons trois points* 

fixes – un par soir – où nos accueillis sont sûrs de nous trouver. » Pour ces derniers, ces rendez-vous sont aussi l'occasion de discuter avec les bénévoles et, parfois, de trouver des solutions. « Grâce aux compétences et aux réseaux de notre équipe, nous pouvons les conseiller et les orienter au mieux, explique Jasmine. Récemment, trois de nos habitués sont sortis de la rue.

**Dimitri Partouche** 

# COMMENT PROTÉGER LES MIGRANTS ENVIRONNEMENTAUX?

CONTEXTE. Les changements climatiques et la dégradation de l'environnement poussent de plus en plus de personnes sur les routes de l'exil. Chaque année, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants se déplacent ainsi à l'intérieur ou à l'extérieur de leurs pays. Comment les protéger alors que la notion de « réfugié climatique » n'existe pas d'un point de vue juridique?



DÉPUTÉE MODEM DE LA 11<sup>E</sup> CIRCONSCRIPTION DE PARIS

CHARGÉE DE PLAIDOYER MIGRATIONS INTERNATIONALES DU SECOURS CATHOLIQUE

Patricia Spadaro: Au Secours Catholique, nous constatons via nos partenaires internationaux que les changements climatiques et la dégradation de l'environnement sont un facteur de migration. Cela inclut des catastrophes soudaines (inondations, tempêtes...) et des phénomènes de dégradation lente de l'environnement, comme la sécheresse ou les impacts des projets extractivistes. Tout cela amène à des violations des droits humains - le droit à la vie. à l'eau. à l'alimentation. etc. - et pousse chaque année des millions de personnes à quitter leur pays. Nous sommes donc convaincus que les États devraient mettre en place des voies sûres et régulières de migration pour ces migrants dits environnementaux. Cela peut prendre la forme de visas temporaires ou d'exemption de visa, par exemple. Il faut aussi appliquer le principe de non-refoulement, c'està-dire qu'une personne ne soit pas renvoyée dans son pays où elle risque sa vie.

Maud Gatel: La question de l'immigration climatique n'est certes pas nouvelle, mais elle tend à avoir une acuité plus forte aujourd'hui parce qu'on voit les changements climatiques à l'œuvre. Aujourd'hui, les différentes raisons d'immigration se cumulent: les populations victimes des changements climatiques sont également souvent celles exposées aux conflits armés

ou à la pauvreté. Ces drames viennent s'ajouter aux difficultés structurelles des pays.

P. S.: Oui, ce qui est nouveau, c'est l'accélération et la portée du phénomène. On l'a vu notamment l'été dernier avec le Pakistan, dont un tiers de la superficie du pays a été submergée par les inondations après des températures qui ont dépassé 50 degrés! Le phénomène des migrants environnementaux est plus visible et plus fort. Mais il est impossible d'isoler ce facteur environnemental qui est un facteur accélérateur. Prenons l'exemple de notre partenaire, la Caritas sénégalaise, qui nous alerte sur le réchauffement de l'eau à cause duquel »»



Le mécanisme européen de solidarité et des voies sûres de migration pourrait être mis en place, en lien avec les besoins économiques des pays membres de l'Union européenne. Les États devraient mettre en place des voies sûres et régulières de migration pour les migrants environnementaux et appliquer le principe de non-ref<u>oulement.</u>

PATRICIA SPADARO

J

"

MAUD GATEL

les poissons se déplacent de plusieurs centaines de kilomètres, donc les pêcheurs sont obligés d'aller en Guinée-Bissau ou en Mauritanie. Cela crée des tensions avec les populations de ces pays, exacerbées par la surpêche qui fait qu'il y a une raréfaction des ressources. Là se rejoignent la question climatique, la question économique et la question des tensions sociales.

M. G.: Aujourd'hui le cadre juridique international ne prend pas en considération les réfugiés climatiques. D'ailleurs, le terme même « réfugié climatique » n'a pas de sens juridique. Le statut de réfugié au titre de la convention de Genève n'est pas attribué pour des questions climatiques: le climat n'est pas une raison suffisante aujourd'hui pour permettre aux personnes qui se déplacent d'être protégées. C'est pourquoi je suis, comme vous, favorable à l'instauration de voies sûres.

Il faut aussi souligner qu'aujourd'hui les migrants environnementaux se déplacent beaucoup plus à l'intérieur même des pays. P. S.: Vous avez raison: les migrations sont souvent internes. Mais quand elles sont transfrontalières. même si celles-ci sont minoritaires, il y a un vide juridique. Alors comment combler ce vide? Parler de réfugié climatique n'a aucun sens juridique, et au Secours Catholique, nous sommes persuadés que ce n'est pas une bonne idée de négocier de nouveau la convention de Genève. Le contexte actuel de rétrécissement des droits des personnes migrantes et de durcissement et sécurisation des frontières fait craindre une régression de la protection des personnes. Ça serait ouvrir la boîte de Pandore. Par contre, l'interprétation de cette convention pourrait évoluer. Dans les rares cas où l'on réussit à montrer que des personnes victimes de la dégradation de l'environnement sont persécutées par les autorités nationales, ou bien que les changements climatiques sont source de conflits armés, il serait possible de réclamer pour ces personnes une protection temporaire ou permanente.

M. G.: Je vous rejoins : renégocier la convention de Genève est illusoire. Il

faut plutôt peser sur le pacte asile et migration au niveau européen. Sous l'effet de la guerre en Ukraine, l'Europe a énormément avancé. Cela doit nous inspirer. Le mécanisme européen de solidarité et des voies sûres de migration pourrait être mis en place, en lien avec les besoins économiques des pays membres. Nous assistons à une montée des populismes avec un retrait sur soi et l'étranger fait peur. Je souhaite également qu'on travaille sur les conditions d'intégration et sur un meilleur accueil pour augmenter l'acceptabilité sociale.

P. S.: Sur le repli sur soi, il y a une responsabilité partagée des politiques qui ciblent les personnes migrantes et leur font porter tous les maux. Par exemple sur la question des migrations environnementales, quand on entend des chiffres chocs sur les personnes qui vont arriver, ça a un impact sur l'acceptabilité sociale. Cela crée un sentiment de peur qui n'a pas lieu d'être! Relativisons cette vague d'immigration qui n'en est pas une. Car nous l'avons dit: les personnes restent souvent à l'intérieur

## DÉBATTRE

de leurs pays. Déconstruisons les discours qui disent : « Agissons sur le climat pour ne pas avoir des gens qui frappent à notre porte. » Ce discours n'est pas acceptable. Il faut certes une action plus déterminée en matière de lutte contre le changement climatique. Toutefois, cette action ne doit pas chercher à éviter les migrations mais à faire des migrations un choix et non pas une nécessité. Les personnes doivent avoir le droit de migrer, et cela ne doit pas être une contrainte. Sur la question de la protection des migrants environnementaux, des solutions politiques existent: nous avons suivi les négociations du Pacte mondial migrations des Nations unies. C'est le premier texte international qui fait le lien entre migrations et changements climatiques et qui engage les États à développer des voies sûres et régulières de migration. Mais c'est un engagement qui dépend de la volonté des États nations. Nous avons l'exemple de l'Argentine qui a mis en place des voies de migration pour les victimes de catastrophes naturelles en Amérique centrale. La France est signataire de ce pacte: que fait-elle aujourd'hui?

M. G.: Nous devons agir pour limiter en dessous de 1,5 degré le réchauffement climatique en prenant en considération les effets sur les territoires fragilisés, mais également permettre à ceux qui le souhaitent de quitter leurs pays en les accueillant dans les meilleures conditions possibles. Personne ne quitte son pays par plaisir. Pour moi, il faut impérativement préserver l'asile. C'est l'honneur des pays qui le défendent. Je suis pour un traitement différencié entre l'asile et les autres types de migration qui doivent faire

l'objet d'un examen approfondi en fonction des besoins. J'étais en ce sens pour la liste des pays sûrs. Mais ça n'est pas parce qu'on n'est pas menacé de mort pour ses opinions politiques que notre vie n'est pas en danger pour des questions économiques.

P. S.: Pour nous, il y a aussi une responsabilité de la France de par son industrialisation précoce dans l'émission des gaz à effet de serre. Tout le monde n'a pas contribué de la même façon au changement climatique et à la dégradation de l'environnement. Ce phénomène affecte souvent les pays qui en sont le moins responsables. Ce sont en majorité des pays à faible développement qui dépendant des secteurs sensibles au climat, comme l'agriculture, et qui ont des capacités limitées pour s'adapter. Il y a ce principe de justice climatique: à nous d'accueillir les personnes obligées de guitter leur lieu de vie dans ce contexte et de faire en sorte que leurs droits soient respectés. Le devoir d'accueil est lié à cette question de responsabilité.

M. G.: J'entends le sujet de justice climatique. Mais je ne suis pas très à l'aise avec l'idée. Nous devons tous agir en responsabilité face aux enjeux climatiques à venir. Je vois les conséquences pour les plus fragiles et la nécessité, à travers l'aide publique au développement, d'accompagner les pays du Sud à aller vers des économies moins carbonées.

Cette solidarité est garante d'humanité. Chaque jour, des centaines de personnes risquent leur vie dans la mer Méditerranée. C'est inacceptable. Je ne vois pas comment on ne peut pas mettre en place des routes sûres. Il faut éviter cette errance pendant des années, avant et après le bateau. Les gens sont abandonnés dans des conditions déplorables, c'est le cas à Calais par exemple.

P. S.: Je partage votre point de vue: il faut tout faire pour éviter ces voyages périlleux avec des violations des droits humains sur le parcours. Ça montre que l'asile est peu accessible et qu'il faut des voies sûres et légales de migration. Mais pour nous, cette migration ne doit pas répondre à des besoins de pays d'accueil. C'est plutôt à nous de les accueillir, sans attente, pour un meilleur vivre-ensemble.

Propos recueillis par Cécile Leclerc-Laurent

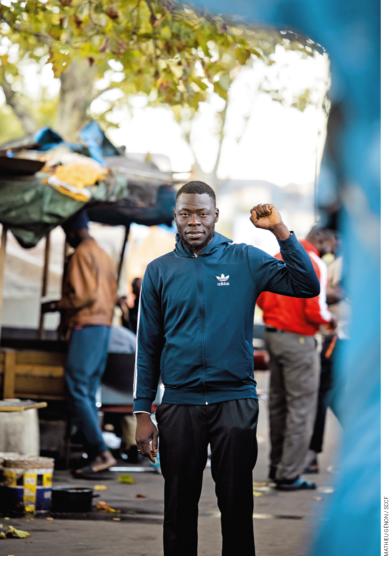
## **REPÈRES**

#### CE QUE DISENT LES TEXTES INTERNATIONAUX

La convention de Genève relative au statut des réfugiés de 1951 définit un réfugié sur la base de 5 critères possibles de persécution: la race, la religion, la nationalité, l'appartenance à un certain groupe social ou les opinions politiques. Le Pacte mondial migrations des Nations unies adopté à Marrakech en 2018, bien que non contraignant, reconnaît dans son objectif 2 les effets des changements climatiques comme des facteurs de migration et propose dans son objectif 5 l'instauration de voies légales de migration. Il attend d'être traduit dans les politiques publiques nationales.







Aboubacar
Dembele, délégué
d'une grève de
travailleurs sans
papiers entamée
en décembre
2021. Alfortville
(Val-deMarne).

écharger un camion en trois quarts d'heure, c'est pire que le froid glacial de l'hiver. » Les mains tendues au-dessus d'un feu qui crépite, Aboubacar raconte ses conditions de travail, entouré de jeunes hommes africains qui le regardent et acquiescent. « On nous demande de venir ici à 2 heures du matin, sachant qu'il n'y a pas de transports, nous n'avons pas de pause, ni le droit d'aller aux toilettes... tout ça pour 600, allez, parfois 800 euros par mois », continue le jeune Malien âgé de 30 ans.

Autour de lui, un camp de fortune aux allures calaisiennes, où s'entasse plus d'une centaine de personnes, s'étend sur le trottoir qui longe les entrepôts d'une grande entreprise de livraison de colis, dans la zone industrielle d'Alfortville (Val-de-Marne). « Le piquet que nous tenons depuis un an s'est dressé contre l'exploitation des sans-papiers, le travail illégal, l'esclavage moderne que nous subissons quo-

tidiennement. Nous demandons notre régularisation. » Aboubacar Dembele est le délégué d'une grève entamée en décembre 2021 contre Chronopost. Il espère le même dénouement que celui d'un premier mouvement qui, entre juin 2019 et janvier 2020, avait permis la régularisation de 73 travailleurs sans papiers employés par RSI, une société d'intérim spécialisée dans le BTP basée à Gennevilliers, et DPD, filiale de La Poste au Coudray-Montceaux.

66

ON NOUS DEMANDE DE VENIR
À 2 HEURES DU MATIN, NOUS N'AVONS
PAS DE PAUSE, NI LE DROIT D'ALLER
AUX TOILETTES... TOUT ÇA POUR
600 EUROS. PAR MOIS

**J**J

Comme Aboubacar, des centaines de milliers d'étrangers en situation irrégulière en France sont soumis à des conditions de travail, d'hébergement, de vie, que jamais ils n'auraient pensé subir dans un « pays de droit ».

Dans un courrier rédigé au mois de mai, et destiné à plusieurs candidats aux élections législatives, une dizaine d'entre eux, accompagnés par le Centre d'entraide pour les demandeurs d'asile et les réfugiés (Cedre), décrivaient, en guelgues lignes, leur vie « dans les rues et la galère, les squats, dans la gare, dans les bus de nuit, de terminus en terminus, dans la misère », avec ce sentiment de tourner en rond « dans une prison à ciel ouvert », tenus à l'écart de la société. Combien sont-ils exactement? Difficile de le savoir. « L'unique chiffre dont on dispose est celui de l'AME (Aide médicale d'État) qui est d'environ 330 000. Seul le gouvernement sait combien de demandes de titres de séjour sont faites. On parle fréquemment de 400 000 personnes sans papiers mais elles pourraient être beaucoup plus nombreuses », explique Lise Faron, responsable des questions « entrées, séjour et droits sociaux » à la Cimade, une association française de défense des droits des personnes réfugiées et migrantes.

Beaucoup d'étrangers sans papiers travaillent. Pour être embauchés, certains

d'entre eux se font faire de faux documents justifiant de la régularité de leur présence en France, ou empruntent le titre de séjour d'une personne régularisée, un *alias*, qu'ils rémunèrent. Ces subterfuges leur permettent d'être déclarés par leurs employeurs qui, souvent, ignorent la réalité de leur situation.

« Et du moment que le patron déclare son salarié à l'Urssaf, ce qui est possible avec un simple numéro de Sécurité sociale, ce dernier va cotiser pour le chômage et les retraites, payer des impôts... », précise Franck Ozouf, chargé de projet Migration et accès aux droits en Bretagne et Pays-de-la-Loire au Secours Catholique. Beaucoup de travailleurs sans papiers contribuent donc financièrement à un système de droits dont ils ne bénéficient pourtant pas. À la différence d'un salarié lambda, ils ne toucheront pas de retraite et ne seront pas indemnisés s'ils se retrouvent au chômage. « On cotise, on paie des impôts, et nous n'avons aucune reconnaissance », souligne Aboubacar Dembele. Ils sont aussi nombreux à travailler au noir, parfois en proie à des employeurs peu scrupuleux du droit du travail. « Un patron peut t'envoyer sur des chantiers à n'importe quelle heure, te donner en espèces seulement la moitié de la rémunération qu'il donne à un collèque déclaré, sans te faire de fiche de paie, évidemment. Tu travailles au jour le jour. Parfois le patron te rappelle le lendemain, parfois non. » Ousmane se dit « exploité » depuis cinq ans sur des chantiers immobiliers de la banlieue parisienne.

#### Un parcours du combattant

En France, la régularisation est encadrée, depuis 2012, par la circulaire « Valls » — ou circulaire d'admission exceptionnelle au séjour — qui dresse les critères selon lesquels une personne sans papiers peut déposer une demande de titre de séjour dans une préfecture. Pour être régularisé par le travail, la circulaire demande de justifier, grâce aux fiches de paie, d'une activité professionnelle en France d'au moins 24 mois, de trois ans de présence sur le territoire français et d'une promesse d'embauche. « Mais même si les critères de la circulaire sont remplis, la délivrance d'un titre de séjour par la préfecture n'est pas automa- »»

#### **REGARD SUR**

## RÉGULARISATIONS: UNE AFFAIRE POLITIQUE

972 : les circulaires Marcellin-Fontanet donnent un coup d'arrêt à l'immigration massive de travailleurs venus combler les pénuries de main-d'œuvre pour construire l'Europe industrielle. De permanentes, les régularisations deviennent « exceptionnelles » et sont accordées sur la base de circulaires. En France, cela se traduit par des régularisations collectives et massives limitées dans le temps : « Elles vont concerner 40 000 personnes en 1973 sur le fondement de la circulaire Gorse ; 130 000 personnes en 1981-1982 après l'arrivée de la gauche au pouvoir », écrit Sara Casella Colombeau, maîtresse de conférences à l'université Grenoble-Alpes¹.

Petit à petit, « les régularisations apparaissent comme la contrepartie inévitable d'une législation [en matière d'immigration] trop rigoureuse et font fonction de soupape de sûreté lorsque la pression résultant de la présence en masse des sans-papiers devient trop vive », résume la chercheuse qui précise qu'à partir du milieu des années 2000, les grandes opérations de régularisation se sont raréfiées, les gouvernants considérant que le coût de traitement des dossiers était trop élevé et le risque de récupération politique, trop grand.

En 2012, la circulaire Valls – toujours en vigueur – étend les critères de régularisation des étrangers en situation irrégulière. Les familles justifiant d'une présence d'au moins cinq ans sur le territoire français et ayant au moins un enfant scolarisé depuis trois ans peuvent alors prétendre à un titre de séjour. Concernant le travail, il faut à présent justifier de cinq ans de présence en France et huit mois de travail sur les deux dernières années ou de trois ans en France et deux ans de travail. « Nous avons bien accueilli cette circulaire », se souvient Christophe Dague, délégué confédéral CFDT qui, douze ans plus tard, dresse un bilan en demi-teinte. L'arbitraire des services préfectoraux et la place centrale accordée aux employeurs sont au cœur des principales critiques.

<sup>1</sup> Dans un article intitulé « Les régularisations, composantes des politiques migratoires », Plein droit, octobre 2020.



Lin camp de fortune aux allures calaisiennes, où s'entasse plus d'une centaine de grévistes, s'étend dans la zone industrielle d'Alfortville (Val-de-Marne). »» tique », explique Lise Faron, de la Cimade, qui précise qu'une circulaire est non contraignante, c'est-à-dire qu'elle n'a pas valeur de

loi. Ce sont les préfets qui décident.

Obtenir des fiches de paie est un véritable parcours du combattant puisque légalement, toute personne en situation irrégulière n'a pas l'autorisation de travailler. Par souci de droiture, Ousmane

s'est toujours refusé à utiliser des faux papiers ou à emprunter l'identité d'un autre. Depuis cinq ans, il a demandé à plusieurs de ses employeurs de le déclarer. En vain. Cela a pris trois ans à Najet, qui enchaîne les heures de ménage chez différentes familles à Pantin (banlieue nord-est de Paris), pour gagner la confiance de plusieurs particuliers qui acceptent de déclarer une personne sans papiers.

Irène fait partie de ceux-ci. Par solidarité, elle a embauché la Tunisienne via un chèque emploi service universel (CESU) pour cinq heures de ménage par semaine afin de lui permettre d'amasser des fiches de paie. Pour

AVOIR LES PAPIERS ME PERMET DE REDEVENIR AUTONOME ET RESPONSABLE POUR TOUTES MES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.



cela, elle risque cinq ans d'emprisonnement et une amende de 15 000 euros. « Nous avons accepté, avec les autres familles qui emploient Najet, de prendre le risque, car c'est un acte social. Nous la faisons travailler pour qu'elle puisse nourrir

ses enfants et avancer dans ses démarches administratives. »

#### Sortir de la précarité durable

En moyenne, depuis dix ans, ce sont entre 7 000 et 8 000 personnes qui sont régularisées par le travail, chaque année. Le plus souvent au cas par cas, parfois grâce à des mouvements de luttes collectives. Valbona garde un souvenir vif de ce jour de janvier 2021 où elle a reçu son titre de séjour, après une demande de régularisation par le travail. « *Ça a été un moment* 

magique. J'ai appelé tous mes proches, j'ai acheté des bonbons pour les gens qui m'avaient aidée. J'avais enfin le droit de travailler, je pouvais souffler », raconte cette Albanaise âgée de 37 ans. « Avoir les papiers me permet de redevenir autonome et responsable pour toutes mes démarches administratives », ajoute la jeune femme qui se rend compte n'avoir jamais vraiment connu l'ensemble de ses droits. Valbona vit, depuis cing ans, à Grenoble avec ses trois enfants. Après des années à faire des ménages pour obtenir des fiches de paie, elle est aujourd'hui en formation d'aide-soignante, en contrat d'apprentissage dans une maison de retraite d'une commune voisine de Grenoble, et va pouvoir louer un appartement avec ses enfants.

« Quand je demande aux associations si les personnes qu'elles accompagnent s'en sortiraient si elles avaient des papiers, la réponse est toujours oui, explique Pascal Brice, le président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS). Le fait d'être nulle part juridiquement et administrativement est un facteur de précarité extrêmement lourd, dans notre pays. » Dans son rapport statistique 2019, le Secours Catholique note d'ailleurs que « la surreprésentation croissante des étrangers dans les



accueils est en grande partie imputable à une nette précarisation de leur statut légal et socio-économique, souvent liée à une absence de ressources et de droits reconnus ».

De nombreuses personnes et familles témoignent du mal-être que génère l'insécurité liée à une situation irrégulière. Elles évoquent le stress permanent, l'instabilité, l'impossibilité d'imaginer l'avenir, de se projeter. Lorsqu'elle reçoit, en octobre 2022, un texto du 115 qui lui octroie un studio pour elle et ses deux filles, Najet devrait se réjouir mais n'y parvient pas. Villetaneuse, où se trouve le logement, se »» Accès aux droits, apprentissage du français, de la couture, du numérique, lieu de repos... née en 1980, la Maison Sésame, à Lyon est devenue un tiers-lieu ressource pour les étrangers en parcours d'exil.



## L'IMMIGRATION, AU CŒUR DU SYSTÈME ÉCONOMIQUE

n ne pourrait pas faire fonctionner notre économie française sans les travailleurs sans papiers, c'est une hypocrisie absolue de ne pas le reconnaître », lâche sans détour Christophe Dague, secrétaire confédéral de la CFDT. Selon une étude de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) en 2021¹, les immigrés au sens large occupaient un emploi sur dix en 2017 sur des métiers très peu qualifiés : agents d'entretien, ouvriers du bâ-

timent, cuisiniers, employés et agents de l'hôtellerie et de la restauration, aides à domicile... « Dans le cas des métiers où le marché du travail est tendu, les employeurs bénéficient de facilités dans le recrutement de travailleurs étrangers », détaille l'étude. « Qualifiés ou non, tous les immigrés ont des compétences et des talents. En les tenant à l'écart de la société, nous nous privons de ce qu'ils peuvent nous apporter », explique Julien Fromangé du Secours Catholique. D'autant que leur présence en France apporte

plus qu'elle ne coûte, a analysé l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 2021, dans une étude consacrée à l'impact budgétaire des immigrés portant sur ses 25 États membres entre 2006 et 2018: « Dans tous les pays, la contribution des immigrés sous la forme d'impôts et de cotisations est supérieure aux dépenses que les pays consacrent à leur protection sociale, leur santé et leur éducation. »

Dares, « Les métiers des immigrés », Documents d'études n° 254, 2021.

»» situe à une heure trente de sa chambre d'hôtel de Pantin, autour de laquelle elle a organisé sa vie, ses heures de ménage, ses « preuves d'intégration » depuis trois ans. « J'ai perdu tous mes repères en une minute », explique-t-elle. Pour ne pas devoir repartir de zéro, Najet a choisi de continuer de travailler et de scolariser ses filles

à Pantin. Chaque matin, toutes les trois quittent leur studio de Villetaneuse avant 7 h pour enchaîner tram, RER et métro, et arriver à l'école pour 8 h 30. Valbona quant à elle témoigne avoir frôlé la dépression. Elle ne s'attendait pas à ce qu'une femme seule, albanaise,

inspire autant de crainte. « Le regard des Français était très malveillant, j'étais traumatisée par la police, j'avais peur en permanence. » L'oisiveté — « J'étais sans activité physique » — et l'absence totale d'autonomie lui plombaient le moral. « Les associations nous aidaient même à nous nourrir », lâche-t-elle en évoquant un ressenti de honte. En arrivant en France, Valbona s'est vue plonger dans une précarité multiforme, ballottée pendant deux ans et demi entre Grenoble et Valence : « J'ai frôlé la rue avec mes trois enfants. Les proprié-

taires abusaient de nous, ne nous faisaient pas de bail et si on ne payait pas quand ils voulaient on pouvait se retrouver dehors dans la minute. Durant l'année 2018, j'ai déménagé dans sept appartements que je louais "au black" avant d'être hébergée par une association. »

Cette réalité sociale, les Français et leurs voi-

J'AI FRÔLÉ LA RUE AVEC MES

TROIS ENFANTS.

LES PROPRIÉTAIRES

ABUSAIENT DE NOUS,

**NE NOUS FAISAIENT** 

PAS DE BAIL.

sins européens semblent l'ignorer. Dans un récent sondage<sup>1</sup>, les étrangers sans papiers arrivent en effet en dernière position dans le classement des catégories de populations que les Européens imaginent les plus touchées par la pauvreté, après les personnes âgées, les

jeunes ou encore les familles monoparentales.

#### Régulariser par le travail, oui mais...

Le projet de loi Asile et immigration, qui doit être examiné en première lecture au printemps 2023 par l'Assemblée nationale, veut permettre aux travailleurs sans papiers « déjà présents sur le territoire », d'obtenir un « titre de séjour temporaire », à condition qu'ils travaillent dans des « métiers en tension » (en mal de main-d'œuvre). Ce projet contient deux évolutions majeures. La première est de donner la possibilité au travailleur sans papiers de solliciter lui-même sa régularisation, au lieu de dépendre d'une promesse d'embauche. Un changement fondamental dans l'octroi de titres de séjour par le travail, selon Maryline Poulain, ex-syndicaliste CGT qui parle d'une « [remise] en cause du système d'allégeance à l'employeur que permet la circulaire Valls ». Autre évolution notable, la personne qui remplit toutes les conditions édictées par la loi se verrait délivrer « de plein droit » une carte de séjour et ne dépendrait plus du pouvoir discrétionnaire du préfet. Ces évolutions des conditions de régularisation par le travail, si elles sont adoptées par les parlementaires, permettraient « à nombre de gens de sortir de situations de précarité », commente Franck Ozouf, du Secours Catholique.

Après un long parcours d'exil, Elalie, mère de trois enfants, s'est retrouvée la nuit dans les rues lyonnaises. Sans papiers, malade des poumons, elle est épaulée par la Maison Sésame au Secours Catholique de Lyon dans sa demande de titre de séjours et ses défis du quotidien.



Néanmoins, il souligne qu'en conservant comme condition, pour être régularisé, que la personne justifie d'une activité professionnelle salariée de plusieurs mois, « ce projet maintient le passage obligatoire par le travail illégal, ce qui est choquant ». Franck Ozouf interroge: « Pourquoi ne pas également permettre à ceux qui ont simplement une promesse d'embauche en CDI d'être régularisés ? Ce projet exclut tous ceux qui ne souhaitent pas se mettre dans l'illégalité. » Les grands perdants de cette évolution législative sont aussi les travailleurs au noir qui ne peuvent fournir les bulletins de paie demandés. Par ailleurs, nombre d'observateurs restent vigilants. Il ne faudrait pas, selon eux, que le titre de séjour « Métiers en tension », inscrit dans le projet de loi, conduise à la suppression des autres cas de figure contenus dans la circulaire Valls. Celle-ci offre en effet une possibilité de régularisation par le travail qui dépasse les simples métiers en tension, et prévoit également l'obtention d'un titre de séjour pour liens familiaux. Pour peser sur le débat politique, plusieurs associations et syndicats envisagent de créer ensemble une plateforme de recommandations, à destination notamment des groupes parlementaires, pour élargir les critères de régularisation des étrangers sans papiers. « Nous devons faire bloc à travers un dialogue avec les élus pour élargir, faciliter les régularisations par le travail et simplifier toutes les procédures de régularisation », détaille Laurent Giovannoni, responsable du département Accueil et droits des étrangers, au Secours Catholique. Parmi les recommandations : la délivrance de titres de séjours pluriannuels. Aujourd'hui, le premier titre de séjour doit être renouvelé au bout d'un an, ce qui peut entraîner des situations ubuesques comme celle d'Adolfo. En France depuis 1989, cet Angolais a obtenu un statut de réfugié valable dix ans. « Puis, en 2000, j'ai eu un titre de séjour "travail" d'un an, que j'ai renouvelé, chaque année, pendant vingt ans », explique-t-il. Mais en 2020, à cause du Covid, « je n'ai pas réussi à avoir de rendez-vous à la préfecture, débordée. J'ai perdu mon titre de séjour. Depuis, je ne peux plus travailler, et je vais bientôt perdre mon logement, n'ayant plus de quoi payer mon loyer », raconte Adolfo.

Cette histoire semble symptomatique d'une politique qui, selon Lise Farron, est pensée à l'envers. « L'idée qui prévaut aujourd'hui est qu'un titre de séjour stable doit être la récompense d'une intégration réussie, explique la chargée de mission à la Cimade. Nous nous inscrivons en faux. C'est l'inverse : un titre de séjour stable permet une intégration réussie. »

- Seckou, Adolfo, Imed, et Stéphane suivent une formation à la prise de parole en public, dans le cadre d'une mobilisation de personnes sans papiers accompagnées par le Secours Catholique, à Paris.

<sup>1</sup> Baromètre européen de la pauvreté et précarité Ipsos/ Secours populaire français (4 novembre 2022)

## **L'ENTRETIEN**

## « IL FAUT SORTIR DE L'HYPOCRISIE ET FAIRE EN SORTE QUE LES ÉTRANGERS QUI TRAVAILLENT PUISSENT ÊTRE RÉGULARISÉS.

Le projet de loi Asile et immigration prévoit d'octroyer un nouveau titre de séjour « métiers en tension ». Qui concernerait-il ? Que changerait-il à la précarité multiforme des personnes sanspapiers ? Entretien avec Stella Dupont, députée de la majorité de Maine-et-Loire et rapporteure spéciale du budget sur la mission « Immigration-Asile-Intégration ».

PROPOS RECUEILLIS PAR **OUSMANE BANGOURA**ET **CLÉMENTINE MÉTÉNIER** 

## **PARCOURS**

## STELLA DUPONT

**1973 :** naît dans la ferme familiale à Chaudefondssur-Layon (Maine-et-Loire).

**2004 :** élue conseillère générale du département de Maine-et-Loire.

**2017 :** est élue députée, puis réelue en 2022.

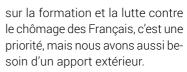
#### **OUSMANE BANGOURA**

**1995** : naît à Conakry (Guinée).

Octobre 2017: arrive en France et enchaîne les boulots sur les chantiers dans l'attente d'être régularisé.

2022: est bénévole au Secours Catholique et se mobilise avec d'autres sans-papiers pour rencontrer des candidats aux élections législatives. Ousmane Bangoura: Je fais partie des 500 000 personnes sans papiers en France – 360 000 selon les chiffres de l'Aide médicale d'État – à ne pas avoir le droit de travailler. Comment allez-vous changer cette situation en 2023 ?

Stella Dupont: Depuis cing ans, en tant que députée, je pointe cette incohérence dans la politique française en matière d'immigration. Certes je partage l'idée que dans un État de droit on ne peut pas accueillir la terre entière - il faut bien des règles et tout n'est pas possible - mais il faut aussi regarder la réalité en face. Les Pays-de-la-Loire, que je connais bien, sont une région économiquement très dynamique et dès 2017 des entreprises très importantes ont rencontré des difficultés à recruter. À cette date, j'ai exprimé à l'Assemblée nationale le fait qu'on avait besoin des travailleurs étrangers dans notre pays. Aujourd'hui des pans entiers de l'économie française manquent de maind'œuvre. Certes il faut travailler



Il se trouve qu'en plus, nous avons sur notre territoire des étrangers qui sont en capacité de travailler. Partant de cette réalité du terrain. je pense que, pour que notre économie tourne, il faut sortir de l'hypocrisie pour faire en sorte que ces étrangers qui sont intégrés, travaillent ou peuvent travailler, et dont on a besoin, puissent être régularisés. Donc la loi 2023 fait justement des propositions pour un nouveau titre de séjour sur les métiers en tension, c'est-à-dire tous les métiers pour lesquels il est difficile de recruter. Cela marque un véritable changement de positionnement politique en France.





Clémentine Méténier: Dans le projet de loi en discussion, les conditions d'accès au titre de séjour seront plus restrictives que la circulaire Valls qui ne circonscrit pas la régularisation à l'exercice d'un métier en tension?

S.D.: Effectivement, la régularisation par le travail proposée par la circulaire Valls va au-delà des seuls métiers en tension. Cette circulaire ne se limite d'ailleurs pas au travail, d'autres éléments peuvent être pris en compte, comme les liens familiaux. Le titre de séjour « métier en tension », imaginé dans le cadre du projet de loi, est censé faciliter la régularisation des étrangers qui travaillent dans les secteurs où on a besoin de main-d'œuvre, mais il ne doit pas venir supprimer la circulaire

Valls qui répond à des situations plus larges. C'est en tout cas ce que je défendrai.

**C.M.:** Pourquoi justement n'aborder, dans ce projet de loi, la question de la régularisation que par le prisme du travail ?

"

LE TITRE DE SÉJOUR « MÉTIER EN TENSION », NE DOIT PAS VENIR SUPPRIMER LA CIRCULAIRE VALLS.

"

S.D.: Je vois beaucoup de vertus à la régularisation par le travail en priorité, puisque le travail, c'est l'intégration et un accélérateur de l'apprentissage de la langue. Néanmoins, je suis d'accord que cela ne doit pas être le seul prisme par lequel envisager la régularisation. Je n'ai pas peur de l'immigration. Je pense que c'est positif. La Première ministre l'a dit elle-même lors du dernier débat à l'Assemblée Nationale. Les résultats de la dernière étude de France Stratégie, organisme indépendant rattaché à la Première ministre qui a conduit une étude en 2019, sont clairs et nets: l'immigration maîtrisée, est un axe positif pour la France.

O.B: Pour être régularisé, il faudra toujours prouver qu'on a exercé une activité professionnelle pendant plusieurs mois. Pourquoi maintenir cette condition (issue de la circulaire Valls), qui nous oblige à être dans l'illégalité, puisque »»



»» légalement, une personne étrangère en situation irrégulière n'a pas le droit de travailler?

S. D.: Je suis consciente de cette difficulté et je souhaite apporter d'autres conditions dans le débat parlementaire afin de faire évoluer les critères permettant de justifier d'une activité professionnelle, notamment pour les gens payés par chèque ou encore pour les personnes ayant travaillé sous « alias », c'est-à-dire sous l'identité de quelqu'un d'autre.

O.B: J'ai travaillé dans le nettoyage, sur des chantiers... Mais toujours au noir. En cinq années de travail ici en France je n'ai reçu qu'une seule fiche de paie. Or, pour pouvoir demander à être régularisé, il faudra pouvoir présenter des bulletins de salaire prouvant l'activité professionnelle exercée...

S.D.: Oui... donc vous n'entrez pas dans le cadre *a priori* tel qu'il est défini et présenté par le projet de loi à ce jour. Encore une fois, cette mesure ne viendra pas répondre à toutes les situations. Mais mon travail parlementaire va constituer à élargir les possibilités.

O.B: Tous les employeurs que j'ai eus n'ont pas voulu nous déclarer, mes collègues sans papiers et moi, malgré nos demandes, parce qu'ils nous paient 7 euros de l'heure quand ils paient 14,50 euros ceux qui ont des papiers. Ils trouveront toujours des gens qui accepteront ces conditions.

S.D.: En effet, certaines entreprises jouent ce jeu de l'exploitation humaine. Ce n'est pas la majorité et ce n'est pas représentatif de toutes les entreprises qu'on peut connaître mais c'est une réalité et ce n'est pas acceptable. Il faut renforcer les mesures en direction des employeurs voyous qui trichent, par des contrôles, des dénonciations, des amendes, et je pense que ce volet coercitif sera aussi présent dans le texte de loi, pour lutter contre ces trafics. Avezvous déjà vu l'Inspection du Travail venir sur un chantier?

O.B.: Oui plusieurs fois. Quand les inspecteurs viennent, on nous demande de nous cacher pendant plusieurs heures. Et rien ne change. S.D.: Régulariser des gens qui ont la capacité de travailler, c'est aussi lutter contre la traite et l'ex-

ploitation des êtres humains. Et ce texte peut être une réelle avancée en matière de droits humains. Contrairement à la circulaire Valls, qui soumet la régularisation par le travail à une promesse d'embauche en CDD ou CDI, le projet de loi prévoit qu'une personne qui travaille sans papiers dans un des métiers en tension pourra demander ellemême sa régularisation sans dépendre de l'employeur. Ensuite, il faudra voir comment on arrive à

lever ce frein des fiches de paie.

O.D.: Étant chauffeur en Guinée, quand je vois les annonces de la RATP en recherche de chauffeurs, ça me fait mal de ne pas pouvoir postuler. Les chauffeurs seront-ils sur la liste des métiers en tension? S.D.: Je ne connais pas la liste exacte mais je sais que toutes les entreprises disent être en manque de chauffeurs. Une discussion est en cours entre les partenaires sociaux, le gouvernement, le patronat et les syndicats de salariés pour définir ensemble les secteurs. Et je suis surprise que les métiers de l'entretien, de la restauration ou de l'hôtellerie, en manque de main-d'œuvre, ne soient pas encore compris dans cette liste.

**C.M.**: Cette liste sera-t-elle mise à jour par les préfectures ou au niveau national?

S.D.: Plusieurs choses se sont dites, mais à ma connaissance, le point d'atterrissage du gouvernement sera plutôt une liste nationale avec une déclinaison régionale. J'ai été très rassurée par les échanges que j'ai pu avoir avec les ministres concernés, c'est-à-dire que l'intention est bien là: à partir du moment où quelqu'un travaille et est intégré, il pourra être régularisé. Là

encore, de nombreuses études démontrent que notre pays a un besoin de main-d'œuvre durable... Le gouvernement s'inscrit vraiment dans cette logique durable; nous ne sommes pas là pour donner un titre et le retirer le lendemain ou l'année suivante

C.M.: Cela voudrait-il dire systématiser les titres pluriannuels?
S.D.: J'ai compris qu'un premier titre annuel serait délivré, mais que, si tout se passe bien, il n'a pas vocation à rester annuel. C'est un point sur lequel je milite. Ce n'est pas la peine de renouveler sans cesse cette précarité, d'autant que les délais d'obtention sont très longs, les gens sont en permanence dans la demande de titres. C'est aussi dans l'intérêt de l'administration car c'est une machine à produire du temps administratif très peu utile.

C.M.: La future loi prévoit de rendre systématique l'inscription des personnes qui font l'objet d'une obligation de quitter le territoire (OQTF) au fichier des personnes recherchées. Ne serait-ce pas qu'un gage donné à la droite, qui va pénaliser davantage les étrangers sans papiers, déjà dans une grande précarité?

S.D.: Je suis en désaccord avec une telle proposition en l'état actuel. Si un certain nombre de choses changeait, je pourrais être favorable, dans un souci de compromis, à ce qu'on « enregistre » ces obligations de quitter le territoire français, non pas dans un fichier de délin-

DÉLIVRER DES OQTF À
TOURS DE BRAS À TOUT
UN TAS DE GENS QUI
TRAVAILLENT ET SONT
INTÉGRÉS N'A PAS DE SENS.

quants mais dans un futur fichier à l'échelle de l'Union européenne. Actuellement, délivrer des OQTF à tours de bras à tout un tas de gens qui travaillent et sont intégrés n'a pas de sens. Par ailleurs, on aura beau délivrer une OQTF, on sait que la personne va rester là si elle

le veut. Dans différentes situations, nous n'avons pas la possibilité de la contraindre à partir.

C.M.: Pourquoi?

S.D.: En droit international, pour obliger quelqu'un à retourner contre son gré dans son pays d'origine, il faut l'autorisation du pays via un laissez-passer consulaire. Or il est difficile pour nombre de pays, et notamment les plus pauvres, de délivrer ces laissez-passer consulaires. Parce que parfois l'administration et l'état civil sont complètement absents ou fragiles. Ou parce que la situation dans le pays est instable – je pense aux Afghans, aux Syriens, même aux Guinéens -. Ou enfin alors parce que, comme au Burkina Faso, il y a un désaccord politique majeur vis-à-vis de la France. Il arrive même que la situation dans ces pays impose à la France de ne pas procéder à des expulsions. Par ailleurs, quand les pays pauvres font leurs comptes et qu'ils regardent de quelles ressources ils dépendent, c'est avant tout des apports des ressortissants qui sont partis travailler à l'étranger et qui renvoient de l'argent pour subvenir aux besoins de la famille. Donc aujourd'hui, ils n'ont pas intérêt à ce que leurs ressortissants reviennent au pays.

Il y a donc un véritable sujet de répartition des richesses à l'international, un sujet de gouvernance et d'instabilité dans beaucoup de pays pauvres. Les questions migratoires sont complexes, en France mais aussi à l'international, et il faut toujours s'efforcer d'avoir cette vue large et d'ensemble. Ce n'est pas facile, mais il faut tenter d'apporter des solutions locales, mais aussi globales.



## ICI ET LÀ-BAS

# COLOMBIE: LES MIGRANTS VÉNÉZUÉLIENS RÉGULARISÉS

Quelque 1,7 million de Vénézuéliens ont immigré en Colombie depuis la crise politico-sociale qui secoue leur pays ces dernières années. En 2021, Bogota a décidé de les régulariser en leur donnant un visa temporaire pour dix ans. Cela a permis aux exilés d'avoir accès aux services de base.

#### PAR CÉCILE LECLERC-LAURENT

râce au permis temporaire, j'ai pu scolariser mes enfants et j'ai eu accès à un service minimal de santé. Auparavant, ça n'était pas le cas et quand j'ai eu un accident de travail, l'hôpital n'a pas pu me prendre car j'étais sans papiers », témoigne Endertali, jeune homme de 36 ans arrivé du Venezuela il y a trois ans. En Colombie, les sans-papiers n'ont en effet pas accès aux services

de base. En cause: le manque d'accès au travail formel dans les mêmes conditions que les Colombiens. « Comme les migrants travaillent de manière informelle pour avoir une source de revenus, ils ne peuvent pas accéder à un logement, à une alimentation décente, à des vêtements, à la santé et à l'éducation », explique Andrea Lorena Lopez Sanchez, spécialiste migration à SNPS-CC (Secrétariat national de pastorale sociale — Caritas Colombie),

#### **AVIS D'EXPERT**

JULIEN FROMANGÉ, CHARGÉ DE MISSION ACCUEIL DES ÉTRANGERS AU SECOURS CATHOLIQUE

## « L'INTÉGRATION PASSE PAR LA RECONNAISSANCE D'UN DROIT AU SÉJOUR »

et exemple colombien est intéressant à plusieurs niveaux. Il nous rappelle tout d'abord que sans titre de séjour, pas d'autorisation de travail. La régularisation permet au contraire, ici aux Vénézuéliens, de travailler dans le secteur formel et donc de gagner leur vie, ce qui est source d'autonomie et de dignité. En Colombie comme en France, l'absence de papiers maintient donc les étrangers dans un état de précarité extrême. Car un migrant qui travaille dans le secteur informel risque d'être victime d'abus et d'exploitation. Je ne connais pas la situation en Colombie, mais le droit

international oblige la France à donner accès à un étranger, même sans papiers, à des droits fondamentaux de base, comme le droit de scolariser ses enfants, d'avoir accès à un hébergement d'urgence ou encore aux soins (via l'Aide médicale d'État). Mais malheureusement, certains de ces droits essentiels sont difficilement accessibles en pratique. Le Secours Catholique exige ainsi le respect effectif des droits fondamentaux pour tous. L'exemple colombien montre également qu'il ne suffit pas de régulariser, il faut aussi des politiques publiques pour favoriser l'intégration des étrangers et aujourd'hui en France, elles sont sous-financées. En témoignent les difficultés pour les personnes reconnues comme des réfugiés et qui n'ont par exemple pas d'accompagnement social faute de saturation des centres sociaux. On voit aussi en Colombie que l'intégration effective des étrangers passe d'abord par la reconnaissance d'un droit au séjour. En France, il faut donc inverser cette logique qui consiste à conditionner le droit au séjour à l'intégration des personnes, qui est impossible quand elles sont sans droit au travail et en situation de précarité sociale extrême.

partenaire du Secours Catholique. Ainsi, le décret publié en 2021 par les autorités colombiennes qui accorde une protection temporaire au 1,7 million de Vénézuéliens (sur les 51 millions d'habitants que compte la Colombie) facilite la mise en place de solutions durables. « L'idée était de sortir d'une logique d'urgence d'aide aux migrants et de faire en sorte qu'ils s'insèrent dans le tissu socio-économique. Désormais les Vénézuéliens ont la possibilité d'accéder au travail ou la garantie d'avoir un logement comme les autres », analyse Christophe Ventura directeur de recherche à l'Iris et spécialiste de l'Amérique latine<sup>1</sup>. « Les Vénézuéliens peuvent désormais accéder au système général de Sécurité sociale et également aux services offerts par les institutions financières dans le système bancaire. Cela a également permis l'accès aux programmes d'éducation colombiens », expose encore Andrea Lorena Lopez Sanchez, de SNPS-CC. Cette décision de régularisation prise à l'époque par le président conservateur Ivan Duque peut paraître surprenante, mais il semble que c'était aussi un pied de nez envoyé à son homologue vénézuélien Nicolas Maduro. « Il ne faut pas oublier que cette décision s'explique aussi par des dynamiques locales. La Colombie et le Venezuela sont comme deux pays cousins », renchérit l'expert Christophe Ventura. Et la mobilité transfrontalière est fréquente entre les deux pays.

#### Exemple salué

L'ONU s'est félicitée de la décision de Bogotá d'accorder un statut de protection temporaire aux Vénézuéliens comme une mesure facilitant leur intégration. « La Colombie nous apprend à voir la migration comme une opportunité », a de son côté affirmé l'ambassadrice de l'Union européenne en Colombie, Patricia Llombart. Toutefois, l'expert Christophe Ventura nuance cette mesure de régularisation: « Ce droit formel était nécessaire mais pas suffisant. Il doit par la suite être accompagné de politiques publiques d'aide à l'insertion. »



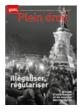




## Vivre sous la menace. Les sans-papiers et l'État (Seuil, 2022, Stefan Le Courant)

Dans cet essai, l'ethnographe Stefan Le Courant prend le pouls des conséquences de la vie en situation irrégulière en France au plus près des premiers concernés, pendant plusieurs années

d'enquête auprès d'une quarantaine d'étrangers sans-papiers, hommes et femmes sous le coup d'une menace permanente imposée par l'État. Il raconte les conséquences quotidiennes de cette précarité administrative.



## « Les régularisations, composantes des politiques migratoires » (revue *Plein droit*, octobre 2020, Sara Casella Colombeau)

Cet article de recherche retrace l'historique des régularisations des personnes sans-papiers en France, des opérations

collectives à un traitement au cas par cas par les préfectures, ou comment l'octroi de titres de séjours a évolué et fluctue toujours au fil des décisions politiques en matière de législation migration.



« Les oubliés du droit d'asile. Enquête sur les conditions de vie et l'accès aux droits des exilés fréquentant 5 structures d'accueil à Paris » (juin 2021)

Publié par neuf associations, le rapport s'appuie sur la consultation – au travers d'un questionnaire – de plus de

500 hommes isolés exilés fréquentant quotidiennement ces lieux (95 ayant participé à un entretien individuel). L'analyse des nombreuses étapes de leurs parcours révèle des trajectoires résidentielles fragmentées et une précarité alarmante.

À retrouver sur bit.ly/oubliesSC.

Auteur de l'ouvrage Géopolitique de l'Amérique latine, Paris, Eyrolles, 2022.

## RENCONTRER

## **PARCOURS**

Naissance à Montfermeil (Seine-Saint-Denis)

#### 2018:

Obtient un master 2 en droit fiscal à Aix-Marseille université

#### 2018-2022:

Est chargé de développement pour un tiers-lieu culturel

**2021 :** Publie *Où sont les « gens du voyage »*? Inventaire critique des aires d'accueil, aux Éditions du commun

#### 2023:

Devient délégué général de l'Association nationale des gens du voyage citoyens.

WILLIAM ACKER, DÉFENSEUR DES « GENS DU VOYAGE »

## « C'EST UNE MISSION HÉRITÉE DE MON GRAND-PÈRE »

#### PAR AURORE CHAILLOU

William Acker se bat contre les discriminations infligées depuis plus d'un siècle aux « nomades ». Une mission héritée de son grand-père, qu'il renouvelle en décryptant la manière dont, aujourd'hui encore, les politiques publiques tiennent les « gens du voyage » à l'écart des villes et du droit commun.

es gens-du-surplace », c'est ainsi que William Acker, 31 ans, désigne les sédentaires. Un pied de nez à l'appellation administrative « gens du voyage » qui colle à la peau des siens et qu'il préfère désigner comme des « Voyageurs ». Depuis janvier, il est délégué général de l'Association nationale des gens du voyage citoyens (ANGVC) 1, un emploi auguel ce juriste semblait prédestiné: voici cinq ans qu'il se bat bénévolement pour les droits et la mémoire des « voyageurs ». Si « gens du voyage » fait partie du nom de l'association, précise-til depuis les locaux de l'ANGVC deux pièces dans un immeuble de bureaux à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) -, « c'est pour que les gadjé comprennent ». Gadjé: la manière dont les voyageurs appellent les sédentaires.

Il parle peu de lui, préfère évoquer les « rencontres structurantes » qui ont forgé son engagement. Une précède toutes les autres, celle de Roland Robin, son grand-père maternel. « C'est à lui que je pense quand je suis fatigué. » Né en 1945, il avait deux combats. Le premier : faire

reconnaître le rôle de l'État français dans l'internement de près de 6 500 nomades entre 1940 et 1946. C'est chose faite. En octobre 2016, François Hollande, président de la République, admet la responsabilité de la France dans leur internement par le régime de Vichy. Parmi eux, Micheline Destouches, mère de Roland Robin, arrière-grand-mère de William Acker, internée dès 14 ans dans plusieurs camps de la Sarthe avec des membres de sa famille.



À L'ÉCOLE, J'AURAIS AIMÉ QU'ON NOUS PARLE DE CET INTERNEMENT DES NOMADES, QU'ON NOUS DISE QUI ILS SONT.



Le deuxième combat de Roland Robin, « c'était pour que les lieux où sa mère avait été internée soient marqués par des stèles », explique le petit-fils. En 2018, le vieil homme tombe malade. « Je me suis demandé: qui va reprendre le flambeau? C'est une sorte de mission héritée de mon grand-père. »

En mars 2019, le juriste fouille les archives de la Sarthe pour documenter l'histoire familiale. Il découvre un portrait anthropométrique de 1947 de son arrière-grand-mère. Une photographie prise par l'administration afin d'être insérée dans son carnet anthropométrique. Les carnets anthropométriques, instaurés dès 1912 pour les « nomades », comportaient photo de face, de profil, empreintes digitales, mesures du corps. Leurs détenteurs devaient les faire signer par la police, la gendarmerie ou le maire à chaque entrée et sortie d'une commune. « Ma propre mère avait un carnet de circulation jusqu'en 2012. »

La photo de son aïeule en poche, le jeune homme rejoint Saint-Denis et la clinique où est hospitalisé son grand-père. Dans Où sont les « gens du voyage » ?, il relate la suite: « Il reconnut sa mère, pendant de longues minutes il m'écouta sans pouvoir dire mot. Il partit le lendemain, sa mémoire en héritage. » Aujourd'hui, à l'emplacement du camp de Mulsanne (Sarthe), où fut internée Micheline Destouches, peu de traces de ce passé. Le camp a été détruit et remplacé par le circuit automobile des 24 heures du Mans et par un golfe privé.

L'autre inspiration de William Acker, c'est Raymond Gurême (1925-2020), présenté comme le dernier Tsigane survivant du camp de Darnétal, près de Rouen. Il y fut »»

## RENCONTRER

»» interné en 1940, à 15 ans, avec sa famille, qui exploitait un cinéma ambulant. Ils furent ensuite internés à Linas-Montlhéry (Essonne), d'où il s'échappa. « Après la guerre, raconte William Acker, Raymond Gurême s'est installé au pied de la colline où se trouvait ce camp d'internement. » Pour ne jamais oublier ce que son pays avait fait subir aux siens.

« J'ai eu la chance de le rencontrer en 2018 à Auschwitz. » Ensemble, ils se rendent en Pologne pour honorer les nomades morts dans les camps. Plus de 200 000 dans toute l'Europe. Fin juillet 2019, William Acker poste sur son compte Twitter une vidéo dans laquelle le vieil homme exhorte une assemblée: « Je ne suis pas éternel. Alors maintenant, c'est à vous de continuer de lutter. En résistant, vous arriverez à quelque chose. »

Alors William Acker résiste. « À l'école, j'aurais aimé qu'on nous parle de cet internement des nomades, qu'on nous dise qui ils sont pour avoir le sentiment de faire partie de la société. » Pour pallier ce trou dans la mémoire collective, il investit les réseaux sociaux, y évoque son enfance entre « voyage et sur place », les discriminations vécues par les siens. Il publie sur Twitter les photos des carnets de circulation de ses ancêtres.

Parallèlement, il lit. Notamment les travaux de l'anthropologue Lise Foisneau. « C'est elle qui m'a fait prendre conscience des enjeux environnementaux et politiques autour des aires d'accueil. » Beaucoup d'aires pour les « gens du voyage » sont à proximité de sites pollués: usines Seveso, autoroutes, déchetteries, décharges, cimenteries. etc.

Le 26 septembre 2019, l'usine Lubrizol de Rouen prend feu. Aux informations, William Acker entend

« site Seveso ». Il pense : aire d'accueil. Une rapide recherche confirme son inquiétude : l'aire de Petit-Quevilly se trouve à quelques centaines de mètres. Il contacte les habitants. Qui n'ont pas été évacués. « La première visite qu'ils ont reçue, assure le juriste, c'est celle du gestionnaire de l'aire, venu réclamer les loyers. » Le lundi suivant, il publie une tribune collective dans Libération pour dénoncer ce « racisme environnemental ». « On nous a dit que c'était démagogique, car nous n'avions aucun chiffre. Piqué au vif, j'ai commencé un recensement des aires d'accueil »

66

QUAND ON PEUT PRENDRE PLACE DANS LA SOCIÉTÉ, IL FAUT LE FAIRE.

"

Il médiatise cette patiente cartographie. « Il fallait que la vague Lubrizol ne retombe pas. » Des voyageurs le contactent pour lui donner des informations sur leur lieu de vie. Il rencontre des personnes mobilisées, comme Évelyne Pommerat, qui, jusqu'en 2022, a été documentaliste à la médiathèque Matéo-Maximoff, à Paris, un centre de ressources sur les Tsiganes et les gens du voyage. « Elle m'a accompagné dans mes recherches et mes lectures. Humainement, quand on s'engage dans l'associatif, c'est important d'être quidé. » Elle applaudit le travail de William Acker: « Je suis frappée par la pertinence de ses propos, la finesse de ses analyses, la précision de ses données, notamment dans le domaine juridique, et par la pédagogie qu'il déploie pour informer un nombre d'abonnés toujours croissant. » En tout, 1 358 aires d'accueil sont répertoriées dans Où sont les « gens du voyage » ? Inventaire critique des aires d'accueil. 70 % sont loin des centresvilles, 51 %, sur des sites pollués. « Des médias locaux ont affiné cette cartographie sur leur territoire », raconte William Acker. Une dimension collaborative qui le réjouit : « C'est un symbole politique. Une manière de dire aux voyageurs : on peut faire bouger les choses à notre échelle, avec trois bouts de ficelle et une bonne connexion Internet. »

S'il se bat pour les siens, William Acker confie: « J'ai quitté le voyage. Je ne bouge plus. » Il n'est pourtant pas devenu un homme du surplace. Il vit à Toulon, bientôt à Brest. Travaille à Saint-Ouen. Après notre rencontre, il file à Rennes : « Demain, je commence un diplôme universitaire en urbanisme. » Trois jours par mois, pendant quatre mois. « La plupart des litiges d'urbanisme concernent des gens sur leur propre terrain. Une caravane n'est pas reconnue comme un logement. Alors on n'a pas le droit d'y vivre plus de trois mois. » Nombre d'appels reçus par l'Association nationale des gens du voyage citoyens touchent à l'urbanisme : des demandes ou des refus de raccordement à l'eau, à l'électricité.

C'est la première fois que William Acker est payé pour défendre les voyageurs. « Ça me change la vie! Avant, la journée, je m'occupais d'artistes dans une association culturelle. Le soir, je rappelais des voyageurs qui m'avaient laissé des messages la journée. » S'il semble à sa place, il précise : « Ce n'est pas une manière d'être confortable dans la société. » Un recruteur qui tape son nom sur Internet verra tout de suite : « gens du voyage ». « Mais il ne faut jamais oublier qu'on peut servir d'exemple pour d'autres voyageurs. »

<sup>1</sup> Le Secours Catholique soutient financièrement l'ANGVC.

# DANS L'ENFER DES PASSOIRES THERMIQUES

PAR AURORE CHAILLOU

En France, près de 12 millions de personnes sont en situation de précarité énergétique. En raison d'une mauvaise isolation de leur habitation, elles ne parviennent pas à payer leurs factures d'énergie ou ont constamment froid l'hiver. Parfois les deux. Pour Alain, Claire, Pascal, Thierry et des millions de Français, vivre dans une passoire thermique est lourd de conséquences, tant économiques que sociales. Immersion dans leur quotidien.

ELONE PERRIOT / SCC



▲ Thierry, 52 ans, vit à Jarnages (Creuse), dans une maison mitoyenne dans le bourg du village. Murs couleur crème, volets bleus, c'est la plus jolie de la rue. En apparence.

ai besoin de boire la nuit, explique Alain, la cinquantaine, des favoris grisonnants, des yeux très bleus. Les matins d'hiver, ma bouteille d'eau, posée sur le plancher à côté du lit, était gelée. »

Depuis trois ans, avec Claire et leurs deux enfants, il loue à un particulier « une maison de courants d'air » amarrée aux quais de Bray-sur-Seine, aux confins de la Seine-et-Marne et de l'Yonne. Briques rouges et noires, toit de tuiles orange. Un garage vide occupe le rez-de-chaussée. On accède à l'habitation, à l'étage, par un escalier étroit.

70 mètres carrés. Des pièces en enfilade. Toilettes, salle de bains, cuisine, deux chambres, un salon. Dans le prolongement, un grenier où il ne doit pas faire plus de 10 °C en cette journée d'hiver. Les enfants, 13 et 15 ans, ont chacun une chambre. Alain et Claire dorment dans le salon, reconverti, midi et soir, en salle à manger. « On est obligés de traverser deux autres pièces pour arriver à la chambre du fond. C'est là qu'on voit que c'était pas fait pour être un logement », déplore Alain.

« C'est une grange, résume-t-il, une ancienne coopérative de pinard transformée en habitation. » À peu de frais. En ce mois de février, il fait à peine 15 °C à l'intérieur. Le froid rentre par le garage en dessous, par le grenier du bout : plus de six mètres de plafond et la charpente à nu.

Par les fenêtres aussi. « Des fins de série qui ont passé des mois sur des palettes, dehors », diagnotisque Alain, qui a travaillé plusieurs années dans le bâtiment et s'y connaît en récup'. Il adore chiner parmi « les monstres », avant le ramassage des encombrants. Des années auparavant, il a été compagnon d'Emmaüs. La pluie s'infiltre par la fenêtre de la cuisine. « Ça suinte sur les portes quand il fait froid », raconte Alain.

Aujourd'hui, Alain et Claire touchent le RSA. 1 186,03 euros par mois pour un couple avec deux enfants. Depuis une tuberculose mal soignée, Alain, qui à une époque gagnait 2 000 euros par mois, ne peut plus travailler comme scieur-carotteur dans le bâtiment: trop de poussière.

À l'année, plus de 10 % de leurs revenus sont consacrés à payer leurs factures d'électricité. 1 500 euros. « *De quoi éclairer Versailles!* », ricane Alain. Le couple reçoit un chèque énergie annuel. « 277 euros », précise Claire.

## **FXPIORFR**

Comme ceux pour qui chaque euro compte, elle garde en tête le montant exact des factures et des aides. Claire a la cinquantaine, comme son compagnon. Les yeux tout aussi bleus. Une longue chevelure châtaine où brillent quelques fils argentés. « Une fois par an, on va voir une assistante sociale au CCAS [centre communal d'action social] de Provins pour qu'elle nous soulage d'une facture. »

Claire et Alain font partie des millions de ménages français en situation de « précarité énergétique ». Cette notion, inscrite dans la loi en 2010, désigne deux catégories de personnes. Celles qui, parmi les 30 % les plus précaires, ont une consommation d'énergie qui dépasse 8 % de leurs revenus (cela représente 3 millions de ménages en 2020 selon l'ONPE, l'Observatoire national de la précarité énergétique), et celles qui déclarent avoir ressenti du froid pendant au moins 24 heures. Ces dernières représentent 20 % des Français pendant l'hiver 2020-2021 selon l'ONPE.

Comme pour Alain et Claire, qui rentrent dans les deux catégories, cela est souvent dû à une mauvaise isolation du logement et à une restriction des dépenses d'énergie. La situation du couple est malheureusement loin d'être isolée.

Malfaçons. « Si vous allez en Creuse, vous verrez, c'est encore pire qu'ici! » lance Alain. Par un drôle de hasard, c'est précisément en Creuse que je rencontre Thierry et Pascal, peu de temps après.

Thierry, 52 ans, vit à Jarnages, à une quinzaine de kilomètres de Guéret. Il loue, dans de l'ancien, une maison mitoyenne dans le bourg du village. Murs couleur crème, volets bleus, c'est la plus jolie de la rue. En apparence. Dès le salon, au rez-de-chaussée, quelque chose cloche. Les meubles ont tous été décollés des murs. Comme si on s'apprêtait à repeindre la pièce.

« C'est à cause de l'humidité, explique Thierry. Les murs suintent quand il fait froid. » Il a déplacé ses meubles pour éviter de les abîmer. Il est tout de gris et de noir vêtu. Chez lui, tout est violet ou noir. « Les couleurs des corbeaux! » lance-t-il. Un style proche des gothiques, dont Mylène Farmer est l'égérie.

À son entrée dans le logement, l'intérieur avait été fraîchement repeint, explique-t-il, debout à côté du muret qui sépare la cuisine du salon. Il s'est installé, confiant. Certaines malfaçons sont très vite apparues.

Derrière lui, la hotte de la cuisine ronronne. « C'est le propriétaire qui m'a dit de l'allumer, parce qu'il n'y a pas d'aération dans la cuisine. » Sur le mur du fond, sous le papier peint, un cercle d'une dizaine de centimètres de diamètre est apparu avec le temps. L'emplacement de l'ancienne aération.

Thierry énumère ce qui ne va pas : « Une prise de force a été installée sous l'évier. Il y a un trou dans le mur au fond de la cuisine, avec une odeur atroce qui remonte. La baignoire est au milieu de la salle de bains et l'eau coule tout autour... »

Le système électrique est défaillant. Les appareils électroménagers grillent les uns après les autres et s'entassent à l'arrière de la maison: lave-linge, centrale vapeur, micro-ondes...

Sa dernière facture EDF est exorbitante: 2 007,63 euros, dont la moitié d'arriérés. Ses revenus? Environ 1 200 euros par mois. L'ancien cuisinier ne peut plus exercer son métier pour des raisons de santé. Ses conditions de logement augmentent son anxiété.

Si la précarité énergétique concerne majoritairement des locataires du privé, elle n'épargne pas les propriétaires. Ils représentent 4 % des personnes accompagnées par le Secours Catholique. C'est le cas »»



◆Des millions de ménages français sont en situation de « précarité énergétique », cela est souvent dû à une mauvaise isolation du logement et à une restriction des dépenses d'énergie.



■ Dans le salon de Pascal, il ne fait qu'une douzaine de degrés en ce matin de mars. Il ne chauffe qu'une seule pièce : sa chambre.

»» de Pascal, qui vit à Ladapeyre, à moins de 10 kilomètres de chez Thierry. La soixantaine, en pré-retraite à la suite d'un AVC, il n'a pas pu reprendre son travail d'aide-soignant.

Il y a trois ans, il a acheté à crédit une vieille maison, mitoyenne elle aussi. Au prix où il l'a payée, 11 500 euros, il se doutait bien que ce ne serait pas le grand confort.

Douze degrés. Dans son salon, il fait une douzaine de degrés en ce matin de mars. Cheveux blonds ondulés, un sourire qui ne le quitte pas, le sexagénaire vit, entouré de dizaines de petits cochons roses en porcelaine ou en peluche et d'horloges dont les aiguilles figent le temps.

Les portes en bois et les fenêtres en simple vitrage laissent entrer le vent. Avec un revenu mensuel de 1 100 euros, Pascal ne peut pas se permettre d'allumer en permanence les radiateurs. Alors il ne chauffe qu'une seule pièce : sa chambre.

Claire, Alain et Pascal mentionnent des températures intérieures pouvant descendre jusqu'à 10 ou 11 °C au plus froid de l'année. Leurs habitations sont des « passoires énergétiques » ou « thermiques » : des logements très mal isolés. À l'image des trois foyers visités, il peut s'agir de logements dont la toiture n'est pas isolée. Avec des fenêtres en simple vitrage, comme chez Pascal. Ou usées, comme chez Claire et Alain. Lors des diagnostics de performance



Chez Thierry, chaque pièce est équipée d'un vieux radiateur en fonte relié à une cuve de fioul. Mais impossible de régler la température. Et donc de contrôler sa consommation. Alors il utilise des

gouttes. « C'est 40 euros le bidon

de 20 litres, alors... »

radiateurs d'appoint, électriques ou à bain d'huile. Lui qui a « toujours chaud » les allume pour que l'humidité ne grignote pas ses meubles. « Quand on vit dans une maison, on la chauffe. Ca entretient le bien du pro-

priétaire! » lance ce grand gaillard de 52 ans.

Débrouille. Pour combattre le froid sans se ruiner, chacun a ses astuces.

Pendant leur premier hiver à Braysur-Seine. Claire et Alain ont étalé des couvertures sur le sol pour empêcher le froid de monter du garage. Pascal raconte qu'après la guerre, sa mère mettait des vieux journaux entre ses vêtements pour se protéger du froid. Lui a trouvé mieux. « J'ai pas mal de Damart. Quand vous en avez mis une fois, vous pouvez plus vous en passer! » Il connaît une boutique qui en vend d'occasion à 20 kilomètres de là. Il lui arrive de porter une écharpe chez lui.

Il met aussi des boudins rembourrés derrière les portes. Parfois, en pleine journée, il ferme les volets pour faire obstacle à la pluie. Pascal reconnaît qu'il n'a pas beaucoup de visites l'hiver. « Les gens se plaignent du froid. »

La débrouille permet à Pascal, Alain et Claire de réduire leur consommation énergétique. « On éteint tous les appareils qui sont en veille, explique Alain, sauf la box, parce que

le téléphone est branché dessus. » « Quand vous faites cuire vos pâtes, glisse Claire, vous coupez le gaz au premier bouillon et vous mettez un torchon et un couvercle par-dessus. » Le couple a vissé des mousseurs sur les robinets pour en réduire le débit. Un sablier réglemente le temps que chaque membre de la famille passe sous la douche.

Pascal, lui, n'a pas besoin de sablier : il n'a même pas de douche. Il se frictionne debout, avec de l'eau à peine chaude. Il avoue qu'il profite de ses

> visites à son ami Christophe,

mieux loti que PASCAL RECONNAÎT QU'IL lui, pour prendre N'A PAS BEAUCOUP DE des douches VISITES L'HIVER. « LES GENS chaudes. Et SE PLAIGNENT DU FROID. » même, parfois, un bain. « Mais je finis toujours

> par un filet d'eau froide, c'est bon pour la santé!»

,,,

Et quand il emprunte sa Twingo rouge, direction Limoges, où vit son ami, il s'arrange pour regrouper ses rendez-vous le même jour, pour limiter sa consommation d'essence.

Un four en été. Pascal se réjouit quand on évoque l'été: « Qu'estce qu'on est bien ici! » Entouré de vieilles pierres, il est à l'abri des canicules. Pour Alain. Claire et leurs deux ados, c'est tout le contraire. « En hiver, c'est une glacière, et en été, c'est un four », déplore Alain. Alors, pour créer un peu de fraîcheur, il congèle des bouteilles d'eau puis les place devant le ventilateur.

Ce qui leur permet à tous de surnager: l'aide alimentaire, via des paniers solidaires distribués par des associations

Pour tous, rénover le logement est une évidence et une urgence. Pourtant, deux des foyers ren- »»

énergétique, ces passoires, extrêmement énergivores, reçoivent les étiquettes les plus mauvaises : F et G. Cela représente 5,2 millions de résidences principales en France en 2022 selon le ministère de la Transition écologique.

« On met le thermostat à 19 °C et les radiateurs, des grille-pain, ne s'arrêtent plus », témoigne Alain. Dès qu'ils sont éteints, le mercure redescend. En complément des convecteurs électriques bon marché accrochés aux murs. Alain et Claire sortent du grenier, les jours de grand froid, un poêle à pétrole. Qu'ils remplissent au compte-

»» contrés ont déjà fait des travaux. Avec de piètres résultats.

« Grâce à nos feuilles d'impôt misérables, le propriétaire a pu faire isoler le logement pour 1 euro. Mais même cet euro-là, il ne nous l'a pas remboursé! » grogne Alain.

Des plaques de polystyrène noir d'une épaisseur de 10 cm ont été fixées au mur du grenier, attenant aux chambres des enfants, et au plafond du garage. Mais seulement sous les pièces d'habitation. Dans le grenier, le plancher n'a pas été isolé, les tuiles du toit sont toujours à nu. « Tant que l'ensemble du logement ne sera pas isolé, il continuera à y avoir des courants d'air! » remarque Alain. Ce que l'isolation a changé? « Ma bouteille d'eau ne gèle plus en hiver. » Mais le froid est toujours là.

À Ladapeyre, Pascal s'est résolu à réaliser de vrais travaux pour rendre

sa maison un peu plus confortable. Il a monté un dossier pour bénéficier des aides du département et de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) pour remplacer ses fenêtres en simple vitrage et installer un poêle à bois.

LE PROPRIÉTAIRE
DU LOGEMENT LOUÉ PAR
ALAIN ET CLAIRE, NE VOIT
PAS L'INTÉRÊT DE FAIRE
DES TRAVAUX QUI VONT LUI
COÛTER CHER ET DONT
IL NE VA PAS BÉNÉFICIER.

"

Le coût total des travaux avoisine les 13 000 euros. Après les aides initialement prévues, il devait lui rester 2 600 euros à verser.

Ce reste à charge pour les petits propriétaires vivant dans des passoires thermiques est souvent dissuasif et l'accompagnement, trop limité. Aujourd'hui, quand le Secours Catholique reçoit une demande d'aide pour facture impayée d'énergie d'un propriétaire occupant - par le biais des assistants sociaux du département ou de la commune –, l'association essaie de monter avec la personne un dossier de rénovation, via le programme « Habiter mieux ». Car il ne s'agit pas seulement de sortir les personnes d'une difficulté ponctuelle, mais de leur permettre de sortir durablement de la précarité énergétique. Le programme « Habiter mieux » vise à réaliser des travaux permettant une économie réelle d'énergie d'au moins 25 % pour les occupants du loge-

#### POSITIONNEMENT

PAR HADRIEN LEGALLET, CHARGÉ DE PROJET PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE AU SECOURS CATHOLIQUE.

## « L'ÉTAT DOIT ÊTRE PLUS AMBITIEUX »

n voit bien dans le cas de Pascal, qui gagne 1 100 euros par mois, qu'on ne peut pas engager des travaux de rénovation avec un tel revenu. Souvent, ces travaux de rénovations coûtent plusieurs dizaines de milliers d'euros, avec un reste à charge qui peut aller jusqu'à 30 ou 40 % de la facture finale. Ce coût est impossible à assumer pour des propriétaires comme Pascal, qui sont en situation de précarité. C'est pourquoi, au Secours Catholique, nous demandons un reste à charge nul ou très symbolique pour les ménages les

plus modestes. De même, les pouvoirs publics doivent adopter une démarche plus proactive pour repérer les ménages qui subissent cette forme de pauvreté, les informer sur leurs droits et les orienter vers les bons organismes. Des guichets locaux de lutte contre la précarité énergétique pourraient être créés partout en France. Ensuite, lorsque des travaux sont engagés, les familles doivent être davantage épaulées. Plus qu'une visite en début et fin de chantier, il faut un suivi régulier et ne pas laisser les familles seules face aux artisans, or aujourd'hui, ce manque d'accompagnement constitue un vrai frein. Enfin, le « chèque énergie », versé chaque année aux ménages les plus modestes, couvrait à peine 10 % de la facture énergétique annuelle des ménages, avant même que le prix de l'énergie n'explose ces derniers mois. Nous estimons que pour apporter une réponse à la hauteur des besoins des familles, il faudrait un chèque de 700 euros par ménage et par an, au lieu de celui de 150 euros en moyenne distribués aujourd'hui.

Benjamin Sèze

## **FXPIORFR**



▲ Ce que l'isolation a changé? « Ma bouteille d'eau ne gèle plus en hiver. » Mais le froid est toujours là.

ment. Avant les travaux, une entreprise agréée par l'Anah réalise un diagnostic pour identifier les sources de déperdition d'énergie et les travaux à engager : isoler le toit, changer les fenêtres, installer un système de chauffage plus adapté. Cette même entreprise assure le suivi des travaux réalisé par les artisans. Grâce à l'accompagnement social dont Pascal a bénéficié, en tant que propriétaire d'une passoire thermique, il n'a finalement pas eu de reste à charge à payer. Mais son cas reste rare.

#### Obliger les propriétaires bailleurs.

À Bray-sur-Seine, Alain et Claire, qui sont locataires, se heurtent à un propriétaire qui ne voit pas l'intérêt de faire des travaux qui vont lui coûter cher et dont il ne va pas bénéficier. La loi Climat et résilience interdit progressivement la location des passoires thermiques à partir de janvier 2023. Mais elle concerne d'abord les nouveaux locataires. Comme nombre d'associations, le Secours Catholique regrette le manque d'ambition du texte et souhaite que, très rapidement, les propriétaires bailleurs de passoires énergétiques soient contraints de rénover leurs biens. Aujourd'hui, l'association consacre 1,2 million d'euros aux factures impayées d'énergie. C'est le deuxième poste d'aide après l'alimentation.

Alain et Claire ne pensent pas pouvoir attendre encore plusieurs années que leur propriétaire soit contraint par la loi de réaliser de vrais travaux d'isolation. Aujourd'hui, ils n'aspirent qu'à une chose: prendre le large. Elle rêve d'une maison avec une pièce en plus, pour enfin avoir une chambre à eux. Et d'un jardin, pour cultiver des légumes avec leurs enfants. Lui rêve de panneaux solaires sur le toit pour produire une partie de l'électricité consommée. Autonomie alimentaire et autonomie énergétique. Leur paradis, en somme.



Retrouvez les témoignages sonores d'Alain, Pascal et Élodie sur bit.ly/passoiresthermiques



POINT DE VUE

## « AVEC TOUT SON RESPECT » FLIXECOURT. NORD, 2022.

« Pour la Bibliothéque nationale de France, je suis allée à Flixecourt, ville post-industrielle du Nord, photographier des habitants touchant de petits revenus, du RSA aux emplois peu qualifiés. Comment s'en sortir quand on ne parle plus de pouvoir d'achat mais de reste à vivre ?

Je passe prendre le café chez Joël, il me fait entrer, même attablé, dans sa petite maison de la cité ouvrière. La dernière fois, il mangeait des huîtres, son petit péché mignon, dix euros chez Aldi, le citron est offert. Joël était cantonnier, il balayait, trop faible pour couper les arbres. Pareil pour se chauffer, c'est lourd, les boulets à charbon. Il a depuis peu un poêle à granules. À 66 ans, il touche 980 euros de retraite, il s'en sort à peine et aimerait bien que M. Macron lui rende visite. Il le recevrait "avec tout [s]on respect". Joël peine à s'exprimer depuis son cancer de la mâchoire, mais il a les idées claires, c'est ce que j'aime chez lui. Un voisin plus haut lui donne du ragoût, et Joël remplit les papiers de Jean-Pierre, son ami dans le besoin, qui habite plus bas. La dernière fois, Joël m'a offert du buis coupé dans les bois, pour la fête des Rameaux. »

Retrouvez cette série sur: bit.ly/lacombeSC

© STÉPHANIE LACOMBE Diplômée des Arts décoratifs de Paris. Elle est auteure de documentaires photographiques, invitée en résidence de création. Son travail est exposé en France et à l'étranger et publié dans la presse.

Ses photographies proposent une réflexion sur les modes de vie des classes populaires. Elles mettent en perspective l'être dans son territoire du quotidien, comme sa série La Table de l'ordinaire ou Hyper Life, portraits sur un parking de supermarché. Elle est lauréate de nombreux prix dont le prix Niépce en 2009 et de la BNF, Radioscopie de la France en 2022.



## ET PAF, LE CHÔMEUR.

pai lesse & la Blanche

On entend souvent que réduire les droits des chômeurs permettrait de réduire le chômage.

Si la médecine tenait le même naisonnement, sa donnerait :







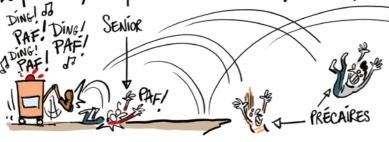
Selon cette "logique", réduire la durée d'indemnisation réduirait mécaniquement le temps parsée au chômage.







Le problème, c'est que "les chômeurs" ne forment pas une catégorie homogène.





les précaires ont le plus à perdre, tandis que d'autres ont l'essin de temps pour se reconvertir. Bref: lutter contre le chômage, ce n'est pas lutter contre les chômeurs.





Ah, jaibien fait baisser le Chomage Oujound hiu!

Fin

C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN SYMBOLE, UNE DEVISE GRAVÉE DANS LA PIERRE, UNE BELLE IDÉE DE L'HUMANITÉ QUI NOUS REND FIERS. MAIS ÇA NE DOIT PLUS RESTER UNE PROMESSE EN L'AIR, LA FRATERNITÉ MAINTENANT, IL FAUT LA FAIRE. ET CE N'EST PAS FACILE. LA FIN DE LA PAUVRETÉ N'EST PAS POUR DEMAIN, ON NE VA PAS SE MENTIR. MAIS LAISSER FAIRE, LAISSER TOMBER, CE SERAIT ENCORE PIRE. ALORS IL FAUT POUVOIR REGARDER EN FACE CEUX QUI NE TROUVENT PLUS LEUR PLACE, LEUR DIRE QU'ON EST TOUS SOLIDAIRES, QUE ÇA POURRAIT ÊTRE NOUS DANS LA GALÈRE. ALORS C'EST QUOI LA FRATERNITE ? UN ENFANT QU'ON ACCOMPAGNE DANS SA SCOLARITÉ ? UNE GRAND-MÈRE QUI SE SENT UTILE ET AIMÉE ? UN COIN DE TERRE, UN BOUT DE JARDIN OÙ ON PEUT ENCORE SE SENTIR BIEN ? UNE MAIN QUE L'ON TEND DANS LES CRISES ET LES TEMPÊTES ? UN LARGE SOURIRE QUI DIT « C'EST BON, ÇA Y EST, VOUS Y ÊTES » ? OU LA CHALEUR D'UN BON CAFÉ POUR SE POSER, POUR TOUT RACONTER ? C'EST TOUT ÇA LA FRATERNITÉ, C'EST REFUSER LES INÉGALITÉS OU LA PRÉCARITÉ. PEU IMPORTE CE QU'ON FAIT OU CE QUI NOUS POUSSE À LE FAIRE, L'IMPORTANT EST D'AGIR, DE MONTRER QU'ON EST TOUS FRÈRES. MÊME SI C'EST PEU, MÊME SI CE N'EST PAS TOUT LE TEMPS, LE JOUR OÙ VOUS COMMENCEREZ SERA TOUJOURS LE BON MOMENT. VOUS PENSEZ QUE LA FRATERNITÉ NE VA RIEN RÉGLER ? NOUS, ON PROPOSE JUSTE UN TRUC : ET SI ON ESSAYAIT ? PARCE QU'IL SUFFIRAIT QU'ON LE DÉCIDE, VOUS, NOUS, MAINTENANT ET CA CHANGERAIT LA VIE DE MILLIONS DE GENS.

# LA FRATERNITÉ N'EST PAS UNE PROMESSE EN L'AIR, C'EST UNE RÉVOLUTION ET ENSEMBLE ON PEUT LA FAIRE.

REJOIGNEZ LA #REVOLUTIONFRATERNELLE

revolutionfraternelle.org

